

PAS SÛR QU'ON TROUVE DE L'EAU ET DU FOIN ICI !

DITES DONC, LES HUMAINS, FALLAIT FAIRE LA TRANSITION À TEMPS...

STRATÉGIE DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE DU TRIÈVES



Objectifs - Axes, plan d'actions
Gouvernance - Étapes à venir
SEPTEMBRE 2023



**Jérôme
Fauconnier**
*président de
la Communauté
de communes du Trièves
Maire - Avignonet*



**Christian
Roux**
*Vice-président transition
écologique et mobilités
Maire - Sinard*

ÉDITORIAL

Le Trièves a une longue culture du développement durable. Le territoire a notamment conduit un Agenda 21 dès 2004, labellisé par le Ministère et deux fois lauréat des rubans du développement durable. Dans le domaine agriculture biologique, avec 22 % de sa surface agricole utile labélisée en bio, le Trièves est l'un des territoires les plus dynamiques dans ce domaine. Le Trièves compte aussi un tissu associatif dense qui porte de nombreuses initiatives, événements et propositions dans le domaine de la transition écologique .

Engagé en 2014 dans le programme régional TEPOS, puis TEPCV en juin 2015, la communauté de communes s'est dotée d'un projet d'actions visant non pas à une autonomie énergétique mais à croiser les courbes entre consommation énergétique et production d'énergie renouvelable. Le programme « Territoire à énergie positive pour une croissance verte » (TEPCV) a permis au Trièves de bénéficier de 2 millions d'euros de subventions pour réaliser avec succès un programme ambitieux de rénovation énergétique des bâtiments privés et publics mais aussi des actions dans les domaines de la mobilité, du reboisement ou encore de la biodiversité.

Notre territoire n'a pas les moyens d'une métropole ou d'une grande intercommunalité mais elle est riche de ses habitants, ses associations, ses entreprises et des plus de 300 élus qui composent ses conseils municipaux.

Forts de ce constat, et au regard des enjeux écologiques et climatiques de plus en plus urgents, l'exécutif de la Communauté de communes a décidé début 2022 de lancer l'élaboration d'une stratégie pluriannuelle de transition écologique engageant l'ensemble des acteurs afin de réunir les initiatives de chacun et de créer une dynamique propre à engager une véritable transition pour le Trièves.

Cette stratégie doit permettre de fixer « un cap » et des priorités dans la durée, de mobiliser la diversité des acteurs locaux publics et privés pour démultiplier les actions, d'accélérer la transition en s'appuyant sur des réalisations concrètes et d'en suivre les résultats dans le temps.

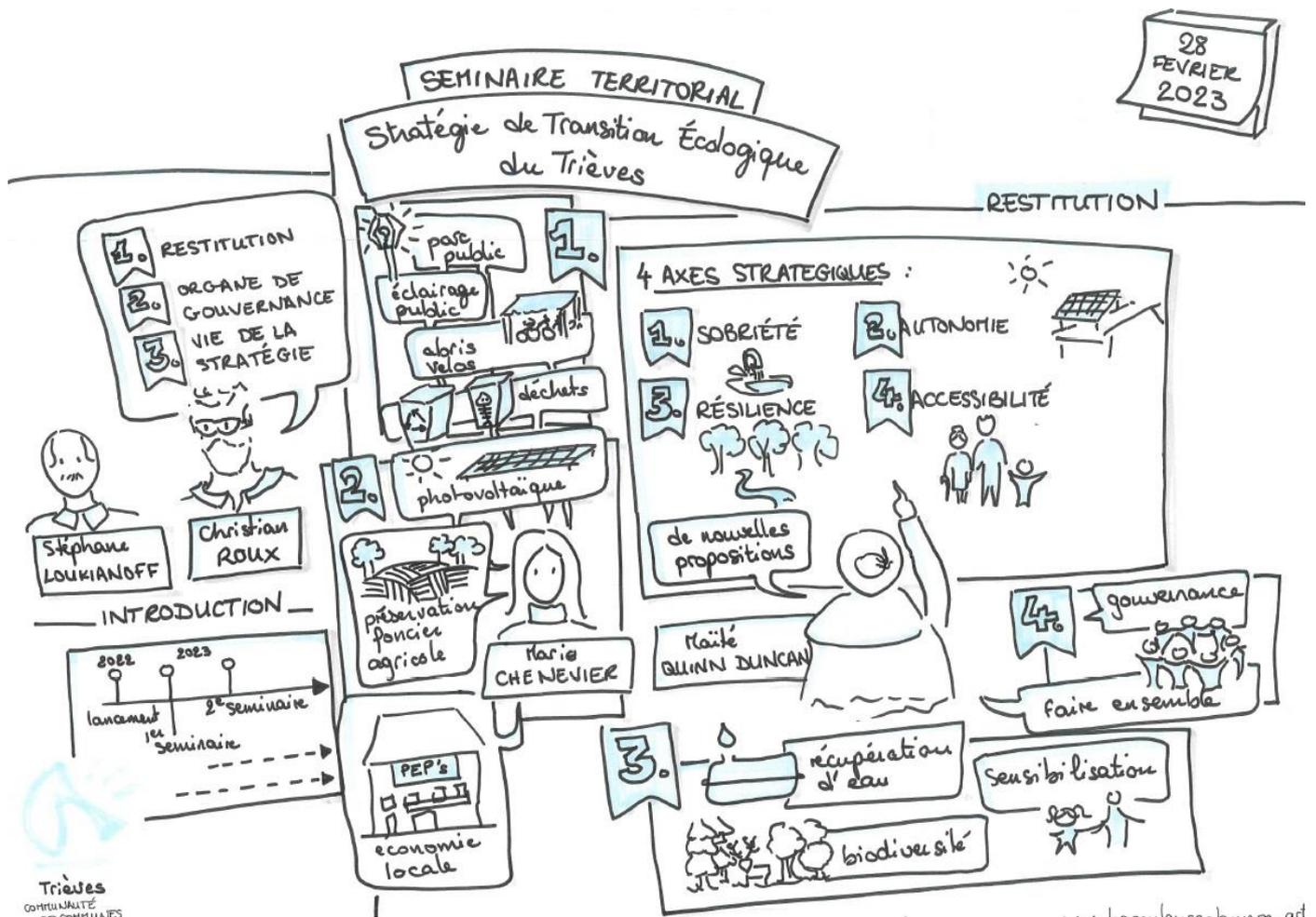
Même si la Communauté de Communes a vocation à animer cette démarche, et elle y consacre déjà des moyens humains importants, il s'agit d'un projet éminemment territorial qui concerne tous les acteurs. C'est dans cette optique qu'a été installé le 23 mai 2023 une nouvelle instance au sein du Trièves : le Comité local de la Transition écologique (CLTE). Composé d'habitants, d'élus, de représentants associatifs, d'entreprises ou encore de partenaires institutionnels, le CLTE constituera non seulement une instance de dialogue territorial autour des différentes problématiques actuelles et à venir de la Transition écologique mais veillera aussi à la bonne mise en œuvre du plan d'action pluriannuel de cette stratégie et à son évaluation.

La transition écologique n'est pas que pour quelques militants convaincus. Elle nous concerne tous et nous avons le devoir d'y engager notre territoire afin que personne ne soit laissé de côté face aux crises qui s'annoncent.

SOMMAIRE

1.	Méthodologie.....	1
1.1.	Objectifs.....	2
1.2.	Phase 1 : Un travail de concertation et de sensibilisation.....	3
1.3.	Phase 2 : la définition des axes de la Stratégie de transition écologique.....	5
1.4.	Phase 3 : l'élaboration du plan d'action de la Stratégie et sa validation.....	5
1.5.	Phase 4 : La poursuite de la concertation en 2023 et la mise en place d'un pilotage territorial de la Stratégie.....	6
1.6.	Quelques chiffres.....	7
1.7.	Moyens humains mobilisés.....	7
2.	Les enjeux de la transition écologique en Trièves.....	8
2.1.	Energie.....	9
2.2.	Mobilités.....	12
2.3.	Vivre ensemble.....	13
2.4.	Forêt et filière bois.....	15
2.5.	Eau et assainissement.....	17
3.	Les axes de la stratégie de transition écologique et le plan d' action 2023-2026.....	20
3.1.	189 actions portées par 27 acteurs locaux.....	21
3.2.	Synthèse de la stratégie et du plan d'action 2023-2026.....	23
4.	Gouvernance et évaluation de la stratégie via le CLTE.....	26
4.1.	Missions du CLTE :.....	27
4.2.	Composition du CLTE :.....	27
4.3.	Fonctionnement du CLTE :.....	27
4.4.	Suivi et évaluation de la Stratégie.....	28
5.	Annexes.....	28
5.1.	Annexe 1 : le portrait du territoire du Trièves.....	29
5.2.	Annexe 2 : Plan d'action pluriannuel détaillé.....	45
5.3.	Annexe 3 : Tableau de synthèse des propositions d'actions issues des 3 formats de travail en 2022	46

1. MÉTHODOLOGIE



1.1. OBJECTIFS

Suite au bilan des actions réalisées dans le cadre de la stratégie TEPOS entre 2014 et 2020, la communauté de communes a souhaité mettre en place une stratégie de transition écologique qui fixe des priorités dans la durée et qui ne soit pas trop dépendante de l'évolution des politiques publiques relevant des échelons supra. La transition écologique demande en effet du temps et des transformations profondes : les actions concernées ne peuvent donc varier au gré des opportunités financières.

En second lieu, plutôt que de définir directement des objectifs ambitieux de réduction des pollutions, des consommations etc... sans que ceux-ci ne soient mis en relation avec les moyens d'action réellement disponibles, il a été décidé de faire de la mobilisation des acteurs et des compétences un objectif de la méthodologie. Devant l'ampleur des défis actuels et à venir, la Communauté de communes du Trièves ne peut s'appuyer que sur ses seuls moyens humains et financiers, il est donc indispensable d'élargir la mobilisation à la diversité des acteurs locaux triévois publics et privés.

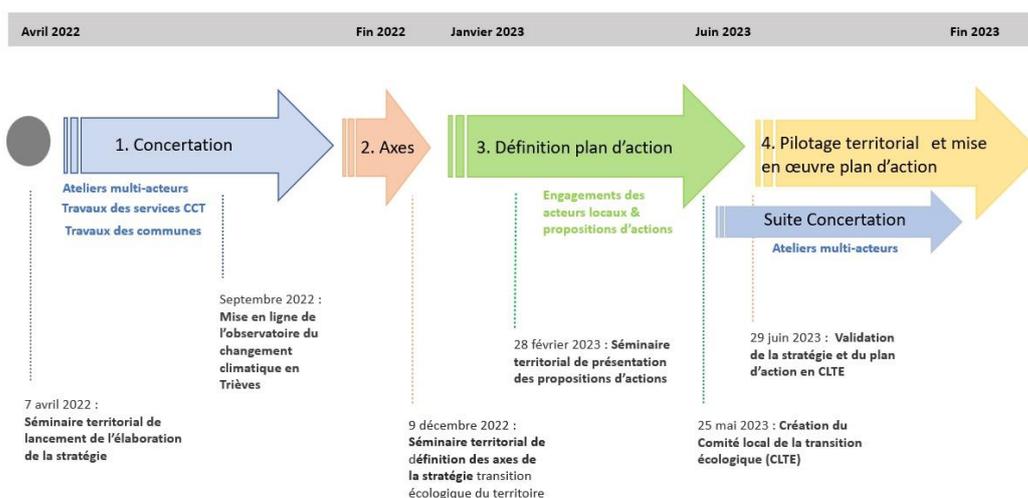
Ce choix méthodologique a donc induit, une fois les acteurs mobilisés, de reporter à une seconde étape (2023/2024) la définition des objectifs spécifiques et quantifiés de la Stratégie. Ceux-ci contribueront à l'évaluation future. Ce travail sera en particulier réalisé par le Comité Local de la Transition Ecologique et devrait être accompagné par l'Ademe dans le cadre d'un Contrat d'Objectif Territorial signé avec le Trièves.

Cette élaboration a été réalisée en 3 étapes (cf : schéma ci-dessous) :

- Un travail de concertation et de sensibilisation de tous les acteurs
- La définition des axes de la stratégie de transition
- L'élaboration du plan d'action de la stratégie et sa validation

Ce processus sera ensuite poursuivi via un travail de concertation complémentaire courant 2023 (atelier « agriculture et alimentation », atelier « Urbanisme et habitat », atelier « tourisme durable ») et par la mise en place d'un pilotage territorial de la stratégie.

Les étapes d'élaboration de la Stratégie de transition écologique



1.2. PHASE 1 : UN TRAVAIL DE CONCERTATION ET DE SENSIBILISATION

Le travail de concertation en 2022

Le 7 avril 2022, la Communauté de communes et plusieurs associations locales¹ ont réalisé un séminaire territorial de présentation de la démarche qui a réuni 70 personnes.

Suite à ce séminaire, trois formats de travail ont été mis en place : un format "atelier multi-acteurs", un format "communal" et un format "services de la communauté de communes".

- Les ateliers multi-acteurs ont porté plus particulièrement la démarche de concertation. A l'issue du séminaire du 7 avril, 3 thématiques ont été ciblées : « mobilité », « énergie », « vivre ensemble ». Ces ateliers se sont réunis à 5 reprises pour travailler sur un état des lieux permettant d'identifier les enjeux propres à chaque thématique, puis de prioriser les actions potentielles. Près de 130 personnes ont participé à ces ateliers d'avril à octobre 2022. En outre, dès le printemps 2022, il a été proposé aux acteurs locaux de poursuivre ce travail de concertation en 2023 sur d'autres thématiques (eau, agriculture, forêt...).
- Le travail avec les services de la Communauté de communes a permis d'identifier et de valoriser les pratiques de transition écologique déjà à l'œuvre et, à l'aide d'un guide d'entretien, des propositions d'actions nouvelles ont aussi été repérées par les techniciens et les élus intercommunaux entre juillet et novembre 2022.
- Enfin, un format communal a été mis aussi en place. En juin, plusieurs réunions d'information ont été réalisées pour présenter la démarche lancée par la CCT et proposer aux communes volontaires de réaliser un travail du même type. Entre juin et octobre 2022, 14 communes (sur 27) se sont ainsi emparées de ce guide d'entretien pour réaliser un travail de priorisation de leurs actions en matière de transition écologique pour les 3 prochaines années.

La sensibilisation au changement climatique via l'observatoire du changement climatique en Trièves :

Dans le cadre de l'élaboration de la stratégie de transition écologique du Trièves, la Communauté de communes du Trièves et les associations « Névé » et « CERES », ont créées en 2022 un Observatoire du changement climatique en Trièves. L'objectif est d'aider à sensibiliser et à mobiliser autour du changement climatique dans le territoire.

Alors que de nombreuses informations sur le changement climatique existent au niveau national et international, cet observatoire permet de prendre la mesure des évolutions qui sont déjà à l'œuvre en Trièves, ainsi que leurs conséquences sur le quotidien des habitants, afin de mieux anticiper l'avenir. Dans cette optique, le groupe de travail a recherché et

¹ Association Trièves Transition Ecologie, association Névé, Association Cerès

analysé les données scientifiques existantes qui concernent le climat du Trièves et recueilli les observations et la parole de triévois. Cet observatoire rassemble aussi des témoignages de pratiques d'adaptation et d'atténuation déjà mises en place par les personnes permettant à chacun de s'identifier plus facilement et de faire évoluer ses propres pratiques. Cet outil a vocation à s'enrichir avec le temps en intégrant de nouvelles données et de nouveaux témoignages.

L'observatoire est en ligne sur le site internet de la Communauté de communes du Trièves : <https://www.cc-trieves.fr/strategie-de-transition-ecologique-et-observatoire-du-changement-climatique>

Il est organisé en trois parties :

- Témoignages sur les évolutions du climat et les adaptations
- Données scientifiques du changement climatique en Trièves
- Observations générales et scénarios : au niveau national et international

1- Témoignages sur les évolutions du climat et les adaptations :

Cette partie de l'observatoire est un recueil de témoignages d'habitants qui décrivent les évolutions du climat dans notre territoire, les changements de pratiques qu'elles entraînent, les inquiétudes et parfois des pratiques d'adaptations ou d'atténuation qui sont déjà mises en œuvre. Ces témoignages ont été recueillis de la mi-juin à la mi-août 2022 par une stagiaire² en charge de la création de l'observatoire coordonnée par le groupe de travail. Un maximum de secteurs d'activité pouvant être affectés par les bouleversements climatiques mais il en manque évidemment. Ils seront complétés progressivement. Les retranscriptions des entretiens ont été validées par les personnes interviewées et ont été faites à partir de conversations orales.

2 - Données scientifiques du changement climatique en Trièves :

Il y a de nombreuses données scientifiques sur le changement climatique au niveau national et international. Cette partie de l'observatoire rassemble les données scientifiques climatiques plus localisées. Elles proviennent de partenaires institutionnels, de laboratoires ainsi que de sources privées. Les sujets abordés sont : température, gel, enneigement, pluie, rivières, changement de saisonnalité, biodiversité, forêts et pratiques forestières, feux de forêt, rétractation des argiles et mouvements de terrain.

3 - Observations générales et scénarios : au niveau national et international :

Cette rubrique permet de mieux appréhender sur le changement climatique de façon générale à partir des ressources scientifiques nationales et internationales présentées de façon synthétique et pédagogiques.

² Salomé Faure, stagiaire du service Transition écologique de juin à septembre 2022

1.3. PHASE 2 : LA DÉFINITION DES AXES DE LA STRATÉGIE DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Le séminaire territorial du 9 décembre 2022 a permis de réunir une cinquantaine de participants et de définir les axes qui structurent la stratégie du Trièves en matière de Transition écologique à partir de la synthèse des propositions d'actions issue des 3 formats de travail de l'année 2022 et complétée par une « fresque des priorités ».

A partir du travail réalisé le 9 décembre et conformément à l'esprit de cette démarche, la Communauté de communes a ensuite demandé en janvier par mail aux communes, entreprises, associations et partenaires publics de se positionner dans les mois suivants pour être acteurs de cette stratégie. Une présentation des 4 axes a été jointe à ce mailing ainsi que le tableau de synthèse des propositions, ceci, à des fins d'illustration.

Chaque structure volontaire devant alors indiquer dans un tableau (à renvoyer à la CCT) quelle(s) action(s) de transition écologique, relevant de ces axes, elle pouvait s'engager à mettre en œuvre sur la période concernée (2023/ 2026).

De son côté, la Communauté de communes a réalisé un travail de sélection des actions de transition écologique qu'elle souhaitait mettre en place et inscrire dans le plan d'action du Trièves. Une réactualisation sera effectuée chaque année.

1.4. PHASE 3 : L'ÉLABORATION DU PLAN D'ACTION DE LA STRATÉGIE ET SA VALIDATION

Entre février et mai 2023, 352 propositions d'actions émanant de 30 structures publiques ou privées ont ainsi été identifiées.

Le 25 mai 2023, le Comité Local de la Transition Ecologique (CLTE) a été créé. La première réunion du CLTE a permis de valider l'architecture future de la stratégie et les 4 principes généraux du plan d'action :

- Faire plutôt qu'afficher : mieux vaut un plan d'action réduit avec un taux de réalisation important plutôt qu'un plan d'action pléthorique avec un taux de réalisation faible.
- Ne pas confondre « porter une action » et « en être partenaire » : Le porteur d'action est le maître d'ouvrage : celui qui commande, assure directement les dépenses nécessaires à la réalisation du projet ou le fait réaliser par un ou plusieurs prestataires.
- Des actions nouvelles, pas des actions « recyclées » : la stratégie vise à accélérer la transition pas à valoriser ce que l'on faisait déjà avant.
- Des actions matures, pas des intentions = Seules les actions matures disposant d'un budget et d'un échéancier sont intégrées au plan d'action en année « N ».

A partir de ces principes, le plan d'action a été « resserré » autour d'un nombre plus limité d'actions (188). Il a alors pu être finalisé et validé lors de la seconde réunion du CLTE le 29 juin 2023.

1.5. PHASE 4 : LA POURSUITE DE LA CONCERTATION EN 2023 ET LA MISE EN PLACE D'UN PILOTAGE TERRITORIAL DE LA STRATÉGIE

Pour compléter le travail de concertation multi acteurs qui a été réalisé en 2022 sur trois thématiques (énergie, mobilité, vivre ensemble), de nouveaux ateliers sont organisés de juin à novembre 2023.

5 thématiques seront ainsi abordées dans cette optique, à raison d'un atelier par thématique :

- Forêt et filière bois (juin)
- Eau et assainissement (juillet)
- Habitat et aménagement (octobre)
- Tourisme et montagne (octobre)
- Agriculture et alimentation (novembre)

Deux thématiques seront abordées de façon transversale lors de ces ateliers : la biodiversité et les risques naturels.

Les propositions d'actions issues de ces ateliers viendront étoffer le plan d'actions de la Stratégie de transition écologique fin 2023/début 2024.

La création du Comité local de la Transition écologique en Trièves (CLTE)

Au second trimestre 2023, un Comité Local de la Transition Ecologique en Trièves (voir Page 22) a été mis en place afin d'impulser et d'accompagner la Stratégie de Transition écologique du Trièves. Il s'agit d'une instance de dialogue territorial volontairement composée d'une diversité d'acteurs publics et privés du territoire. Sa fonction est également de suivre et d'évaluer la réalisation de la Stratégie. Le CLTE n'exerce bien évidemment aucune autorité directe sur les porteurs de projet mais fait plutôt appel à la responsabilisation de toutes et tous.

L'objectif n'était donc pas de créer un conseil consultatif adossé à la CCT mais de rassembler une diversité d'acteurs qui agissent dans le territoire pour accélérer la transition écologique du territoire. Le rôle du CLTE est ainsi distinct de celui la commission intercommunale de développement durable qui est une instance consultative intercommunale où seuls les élus ont le droit de vote et qui ne se prononce que sur les actions mises en place par la CCT.

1.6. QUELQUES CHIFFRES

D'avril 2022 à juillet 2023, l'élaboration de la stratégie de transition écologique trièvoise a mobilisé plus de 250 participants différents qui ont participé à un ou plusieurs des temps d'échanges organisés durant cette période : 3 séminaires territoriaux, 7 séances d'ateliers thématiques, une dizaine de réunions avec les services de la CCT, 3 réunions avec les communes, 1 conférence des maires, 3 commissions intercommunales, 2 réunions du CLTE.

1.7. MOYENS HUMAINS MOBILISÉS

L'élaboration de la Stratégie de transition écologique du Trièves a été pilotée par le Service Transition écologique et mobilités de la Communauté de communes du Trièves en collaboration avec les agents de plusieurs autres services de la CCT :

- Service Communication
- Service Agriculture et forêt
- Service Economie et emploi
- Service Tourisme
- Service Aménagement et urbanisme
- Service Enfance jeunesse
- Services de la direction Vie sociale et culturelle

Enfin, précisons d'ailleurs qu'au cours du 3^{ème} trimestre 2021, l'équipe technique du Pôle Aménagement et Développement de la CCT a participé à une fresque du climat organisée par l'association Névé afin de « faire culture commune » autour du Changement climatique et ceci avant d'organiser les différents temps d'échanges de 2022.

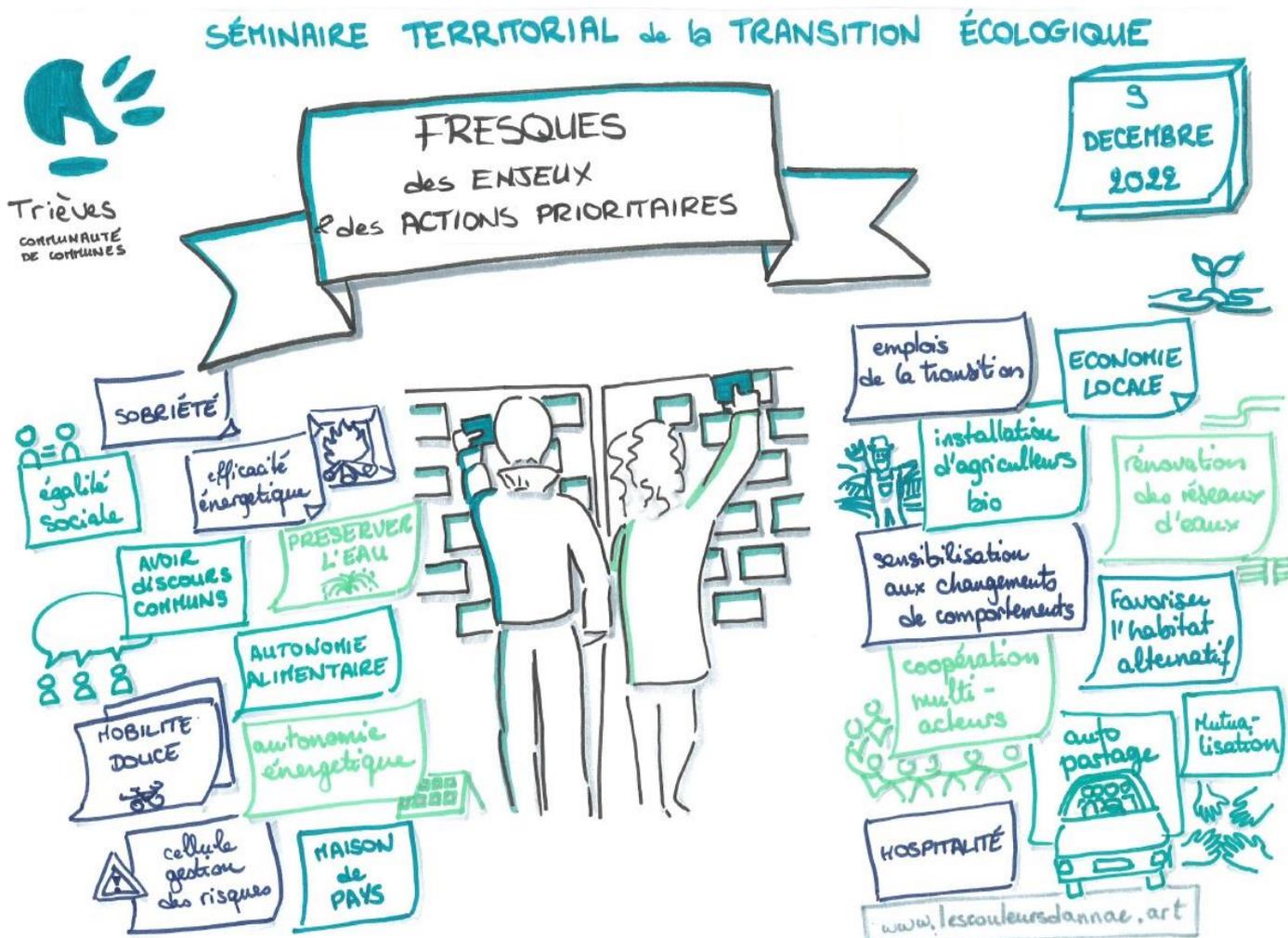
Le bureau d'étude SETEC, missionné par la DDT dans le cadre du Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE) a apporté un appui méthodologique à la CCT. Au début du processus, un poste de Volontaire Territoriale en Administration³ a accompagné les premiers travaux.

Plusieurs partenaires institutionnels ont apporté leur ressources et expertises à la CCT lors de cette élaboration, en particulier dans le cadre des ateliers multi-acteurs, en particulier : le Parc Naturel Régional du Vercors, la Commission Locale de l'Eau, l'Office National des Forêts.

Ce travail a également bénéficié de la mobilisation importante de plusieurs associations du territoire, dans l'organisation des ateliers multi acteurs et dans la création de l'observatoire du changement climatique en particulier : l'association Névé, l'association CERES, l'association Trièves Transitions Ecologie et de Annae Guellec (facilitation graphique).

³ François Perrin, VTA du service Transition écologique de juillet 2021 à juin 2022.

2. LES ENJEUX DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE EN TRIÈVES

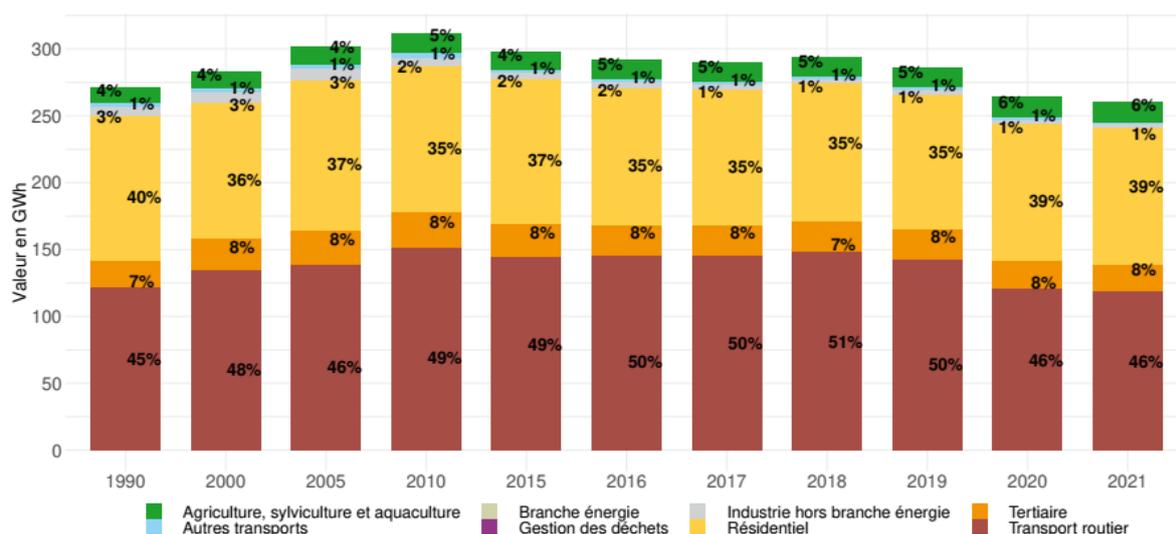


Dans le cadre des ateliers multi-acteurs réalisés de mai 2022 à juillet 2023, 5 thématiques de la transition écologique ont été travaillées (Energie, Mobilités, Vivre ensemble, Forêt et filière bois, Eau et assainissement) et ont permis de mettre en exergue une diversité d'enjeux de la transition en Trièves.

2.1. ENERGIE

Les consommations énergétiques du territoire ont légèrement diminué ces dernières années (cf. graphe suivant). Mais, en parallèle, la population du territoire a augmenté. Par conséquent, la diminution des consommations par habitant est plus importante. Les deux secteurs où les consommations sont les plus importantes sont toujours le transport et le résidentiel.

Évolution de la part de chaque secteur dans la consommation d'énergie finale



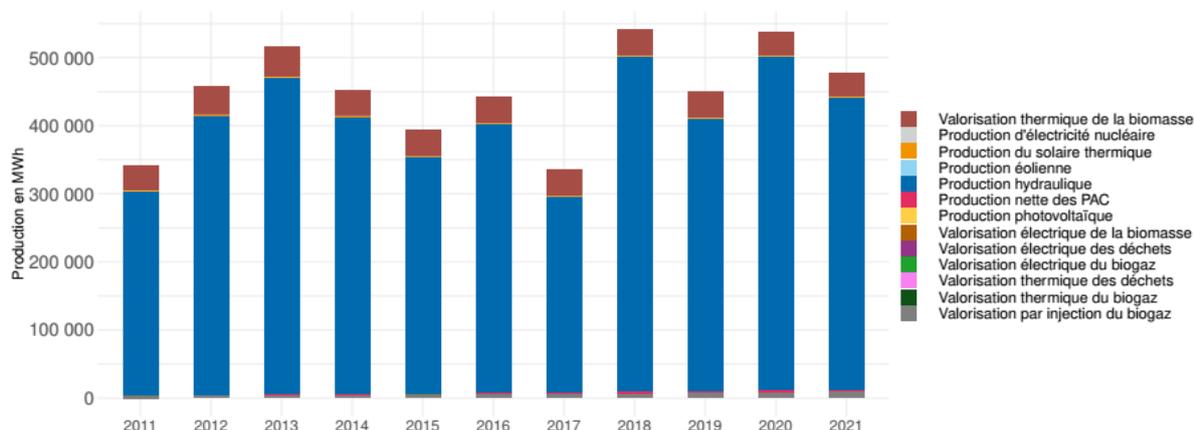
La production d'énergies renouvelables dans le territoire est principalement d'origine hydroélectrique avec plus de 4,5 MW. Si cette production est prise en compte, la part de production d'énergies renouvelables par rapport à la consommation d'énergie finale en 2021 est de 183 %⁴. Or cette production participe à la production nationale d'électricité. C'est pourquoi la stratégie TEPOS définie en 2014 avait jugé important d'extraire cette production pour faire ressortir la production et le potentiel local des autres énergies renouvelables.

La seconde énergie renouvelable prioritairement présente sur le territoire est le bois énergie (37 GWh), avec 7 chaudières collectives ou réseaux de chaleur plaquettes forestières (dont 2 réseaux de chaleur) et 8 chaudières aux granulés. La production en énergie renouvelable issue du bois énergie est ensuite suivie de loin par celles qui sont issues du solaire photovoltaïque et du solaire thermique (2 GWh).

⁴ Trajectoire territoriale Climat Air Energie 2023

Le territoire compte aucune production de méthanisation de grande ampleur, ni d'éolien à ce jour.

Évolution de la production d'énergie sur le territoire (en MWh)



Problématiques identifiées dans les ateliers multi-acteurs :

L'état des lieux réalisé sous forme cartographique lors des ateliers multi-acteurs de la Stratégie de transition écologique a permis d'identifier et de localiser une grande variété d'initiatives et de problématiques en Trièves qui concernent la production en énergies renouvelables ou les économies d'énergies :

La sobriété énergétique n'est pas assez développée sur le territoire bien qu'elle concerne tout le monde (les communes, les habitants, les acteurs économiques)

Il y a de nombreux problèmes techniques, administratifs et financiers qui freinent le développement des énergies renouvelables (ex : réseau électrique ancien qui oblige des renforcements de réseau coûteux, des toitures en amiante qui induisent des coûts de désamiantage importants...) ainsi que des conflits d'usages (ex : eau pour l'hydroélectricité/continuité écologique des cours d'eau).

Le bois énergie est très utilisé dans le territoire mais l'approvisionnement local de qualité pourrait être amélioré (bois bûches secs, pas assez de plaquettes forestières et des réseaux de chaleurs intercommunaux pas approvisionnés en bois local). Il existe une réelle difficulté à se procurer du bois de chauffage à coût raisonnable sur le territoire. D'autre part, le prix des granulés a fortement augmenté. Des commandes groupées de sacs de granulés s'organisent sur le territoire de manière informelle mais il n'y a pas de producteur de granulés sur le territoire.

Grâce aux Centrales Villageoises du Trièves (CVT), la production photovoltaïque est dynamique dans le territoire. Les kits d'autoproduction sont en plein développement chez les particuliers⁵, mais le faible dimensionnement du réseau électrique dans le territoire empêche souvent le développement de productions importantes par les CVT.

⁵ 150 foyers ont installé un total de 1400 panneaux depuis moins d'une année, soit la consommation annuelle de 250 familles.

Le solaire thermique pourrait être plus répandu mais manque d'un véritable pilotage territorial (et d'installateurs), tout comme pour les autres énergies renouvelables.

L'hydroélectricité pourrait sans doute être développée mais les projets sont complexes à gérer (cadre réglementaire, conflits d'usages, continuité écologique) et il manque également un pilotage territorial en Trièves dans ce domaine. Cette énergie pourrait à terme être impactée par les effets du changement climatique du fait de la diminution de la ressource en eau.

Les projets de méthanisation sont peu nombreux (expérimentation de la ferme tournesol par exemple construite en auto construction). La CCT avait étudié en 2018 la possibilité de créer une unité de méthanisation pour produire du biogaz et réduire sa dépense aux produits pétroliers dans le secteur du transport, mais les coûts de raccordement au réseau de gaz à Vif ne rendaient pas le projet économiquement viable (aucune commune du Trièves n'est desservie par le gaz). Des étudiants de l'Ecole des Mines ont étudié la possibilité d'avoir de plus petits modèles de projets de méthanisation. Ils concluent sur le fait que si la filière va connaître des changements à l'avenir, aujourd'hui, il n'y a pas d'opportunités sur le Trièves, bien que le potentiel méthanisable défini par ORCAE est de 14 GWh⁶. En effet, l'ADEME, dans son rapport de 2022⁷, précise que le modèle de bioGNV produit et distribué sur place ne sera pas le modèle développé en premier. D'autre part, il rappelle que la politique nationale a poussé au développement des véhicules légers électriques, voiture individuelle et utilitaire, (peu de constructeur automobile produisent aujourd'hui des véhicules légers au bioGNV) et orienté le bioGNV pour les poids lourds, les bus et camions. Les engins agricoles au bioGNV sont en cours de développement et pourraient à l'avenir occuper plus de parts de marché.

Malgré le succès, il y a quelques années, de la plateforme locale de rénovation énergétique du Trièves adossée au fonds TEPCV, la rénovation thermique des bâtiments publics ou privés correspond toujours à des besoins importants en Trièves (précarité énergétique) mais pâtie actuellement d'une forte augmentation des coûts et de la disponibilité des matériaux. Le dispositif de l'Etat (SPPEH) est par ailleurs peu performant du fait notamment de sa complexité. De nombreux particuliers et certaines communes n'ont pas les moyens de s'engager dans des travaux de rénovation globale performante. Il s'agit plus souvent de rénovation par poste de travaux, donc moins performante.

Les enjeux de la transition écologique liés à l'énergie⁸ sont :

- **Le renforcement de la sobriété énergétique généralisé, en particulier via la rénovation thermique des bâtiments publics et privés, et le développement de pratiques individuelles et collectives plus sobres.**
- **Le développement de la production en énergies renouvelables dans le territoire en particulier dans les domaines du photovoltaïque, du solaire thermique et du bois énergie, voire de la méthanisation (unités de petite taille).**

⁶ Trajectoire territoriale Climat Air Energie 2023

⁷ « Etude du potentiel de développement du BioGNV agricole et territorial », ADEME, Septembre 2022, <https://bibliothèque.ademe.fr/energies-renouvelables-reseaux-et-stockage/5775-biogmv-agricole-et-territorial.html>

⁸ Données de la Commission Locale de l'Eau

2.2. MOBILITÉS

Le transport, hors trafic routier de la RD1075, pèse pour beaucoup dans le bilan des consommations énergétiques du territoire, environ 34 % (juste derrière le secteur du bâtiment). Les Trièvois se déplacent beaucoup et font en moyenne 58 km de trajet domicile-travail par jour. Le budget des ménages pour la mobilité est donc élevé, environ 1500 €/an de carburant, soit 4500€ de budget « véhicule » /an. La mobilité représentait donc un volet important de la stratégie TEPOS du territoire et constitue toujours un enjeu de premier plan de la transition écologique tant en termes de pollution que de consommation d'énergie et d'accès aux services.

Par ailleurs, des travaux d'urgence sur la ligne ferroviaire Grenoble – Gap ont été réalisés ces deux dernières années. L'avenir de la ligne reste toutefois fragile. Il est toujours suspendu aux décisions des principaux financeurs (Régions, Etat, SNCF en particulier) et oscille entre optimisme et inquiétude. Pour les territoires traversés, dont le Trièves, cette situation complique les projections concernant le développement de l'offre de mobilité et en particulier de l'intermodalité avec les gares. A noter toutefois, que la Métropole grenobloise souhaite la réalisation à terme d'un RER métropolitain.

Quelques caractéristiques :

- Un territoire traversé par une départementale, la D 1075 (une ex nationale) qui peut connaître des pointes à 18 000 véhicules par jour.
- Une desserte ferroviaire avec 2 gares (Clelles-Mens et Monestier-de-Clermont)
- Une autoroute (A 51) qui relie Grenoble à Monestier-de-Clermont.
- Mais peu de transport en commun, hormis des bus scolaires et deux lignes de bus allant jusqu'à Grenoble ou La Mure.
- Un véhicule en autopartage sur Mens (Citiz).
- Un territoire coupé en deux bassins de mobilité : tourné vers la métropole et le sud Trièves.
- 50 % des trajets faits à l'intérieur du territoire et vers l'extérieur du territoire pour le domicile travail.
- Un nombre de « navetteurs » en direction de la métropole par jour en augmentation (aujourd'hui 1900 navetteurs au lieu de 1700 en 2014)⁹
- Des flux de transport scolaires dépendant de la carte scolaire (avec des déplacements hors du territoire après le collège).

Problématiques identifiées lors des ateliers multi-acteurs :

Les échanges réalisés lors des ateliers multi-acteurs de la stratégie ont fait ressortir plusieurs problématiques :

- La difficulté de se déplacer sans voiture dans et hors du Trièves, avec des publics en difficulté dans leur quotidien : jeunes, personnes âgées, personnes aux ressources très modestes, et de plus en plus de touristes urbains.

⁹ Enquête Mobilité 2019 – 2020, EMC2, <https://www.aurg.fr/11653-emc2.htm>

- Une offre de transport existante et peu connue. Par exemple, les bus scolaires sont ouverts au public mais l'information est peu connue. Ces bus sont souvent vides au retour.
- Une intermodalité non organisée et non favorisée : pas de coordination entre les partenaires des transports, en particulier au niveau des gares. Il en résulte une certaine concurrence (train/cars).
- Une absence de pistes sécurisées pour les déplacements en vélos qui génère un sentiment d'insécurité (enjeu de sécurité, notamment sur la RD 1075), pas assez de stationnements dédiés et de sites de recharge pour les VAE en Trièves.
- Un manque de vrai maillage du territoire de « Citiz » à l'échelle du Trièves pour l'autopartage.
- Mais une culture existante du covoiturage grâce au réseau bénévole (par SMS) « Mon Trièves », notamment pour se déplacer en dehors du territoire et qui pourrait être encore développée.
- Un manque de prise en compte de la mobilité dans les politiques d'aménagement du territoire (services de proximité) et dans les esprits (changement culturel).
- Des touristes qui souhaitent de plus en plus venir sans voiture dans notre territoire mais qui manque encore de solutions pratiques. A noter toutefois le développement d'une offre de « séjours décarbonnés » réalisée par le service Tourisme, mais celle-ci « bute » sur une faible offre de services de mobilités et d'infrastructures en Trièves (dont l'intermodalité avec les gares).

Les enjeux de la transition écologique liés à la mobilité¹⁰ sont :

- **L'amélioration de la prise en compte des problématiques de mobilité dans les politiques locales d'aménagement.**
- **L'augmentation de l'offre de services de mobilité : autopartage, covoiturage, navettes de rabattement auprès des gares.**
- **Le développement et la sécurisation des mobilités douces : vélo et marche à pied**
- **Le renforcement de l'information concernant les différents services de mobilité.**
- **L'amélioration du maillage des services et de leur coordination.**
- **Le soutien à la ligne de chemin de fer Grenoble-Gap.**

2.3. VIVRE ENSEMBLE

Selon le diagnostic du Projet social de territoire du Trièves, voici les éléments importants qui ressortent d'un point de vue du « Vivre ensemble » sur le territoire :

- Fragilisation sociale mise en relief par la crise sanitaire (isolement, sentiment d'être méprisé, conscience aiguë des inégalités).
- Arrivée sur le territoire de « navetteurs¹¹ »/nouveaux habitants suite à la période de crise sanitaire avec des plus forts revenus => phénomène de « gentrification ».

¹⁰ Données de la Commission Locale de l'Eau

¹¹ Personne qui fait régulièrement la navette de son lieu d'habitation à son lieu de travail

- Accentuation des clivages (infra-territoriaux, ruraux/néo-ruraux, « navetteurs » de classes moyennes ou aisées vers Grenoble, personnes en construction fragile d'un projet professionnel après un choix de vie dans le Trièves...).
- Vieillesse de la population avec 1 000 Triévois (10% de la population) de plus de 75 ans, avec un enjeu du « bien vieillir » à domicile autant que possible.
- Fort attachement au territoire et à son environnement.
- Richesse de la vie associative et culturelle au regard du nombre d'habitants.
- Solidarités de proximité plus qu'ailleurs mais pas pour tous...
- Problème de fracture numérique avec un accès à l'information identique pour tous.
- Peu de lieux ou de moments d'expression et de propositions de jeunes eux-mêmes.
- Difficultés éducatives et parentales (difficultés de comportement, addictions aux écrans, manque de respect/repère pour certains) et besoin partagé d'orientations éducatives cohérentes. Vie sociale pour les 15-20 ans surtout hors du Trièves (cf. Projet éducatif de territoire).
- Contrat territorial jeunesse favorisant la mise en réseau et le partenariat, contribuant au mieux-être des jeunes et des parents, soutenant l'autonomie et le parcours vie des jeunes
- Des parents en majorité manquant de temps et fatigués.
- Augmentation des séparations et de la monoparentalité, souvent accompagnée de précarité.

Problématiques identifiées dans les ateliers multi-acteurs :

Dans le cadre des ateliers multi-acteurs de la Stratégie de transition écologique, notamment sur la caractérisation des problèmes, il est ressorti des problématiques à la fois qui relèvent du vivre ensemble, de la gouvernance ou encore de la sensibilisation et la formation :

- Le problème de la détresse sociale et l'accès à l'information
- Le problème du tout numérique et de la fracture sociale informatique
- La difficulté d'associer des acteurs socioprofessionnels et les acteurs de la vie économique
- Le manque de sollicitation des associations sportives sur la question de la transition
- Une faible mobilisation des lycéens sur la question climatique (bien qu'il y ait une classe climat à Monestier-de-Clermont et que les choses ont évoluées depuis les dernières années, avec de plus en plus d'intervention de l'association Névé dans les collèges).
- Le problème du climat et des migrations ville/rural
- L'accueil des nouveaux arrivants et un problème de culture commune/difficultés à s'intégrer
- La place moins importante donnée aux femmes en matière de politiques publiques, bien qu'elles soient par contre engagées dans les associations pour la transition. Le besoin d'avoir plus de parité.
- Le problème de la gouvernance ; décider collectivement des actions à mener sur l'ensemble des problématiques listées, avec notamment des commissions qui pourraient davantage être ouvertes aux habitants. Mais parallèlement, une méfiance et des clivages ressentis avec les politiques
- Le problème de l'absence d'espaces communs, de lieux pour échanger, voire partager des avis différents (ex. Linky, 5G, changement climatique...)
- Le manque de reconnaissance des compétences des habitants

- Le risque de ne pas avoir suffisamment d'habitants sur des lieux de débats : nécessité d'une montée en compétences, d'enjeu relationnel et d'apprendre la médiation
- Le problème des clivages et du manque de décision commune par rapport à l'urgence d'agir
- Le manque d'anticipation sur les situations d'urgence – catastrophes déjà présentes – quelques bénévoles mais toujours les mêmes (par exemple, avoir une cellule hors sec dans les communes)
- Le besoin de dialogue sur la question de l'eau
- La maîtrise limitée des possibilités d'agir du territoire devant certains obstacles. Par exemple pour les mobilités, le poids des mouvements pendulaires entre le territoire et l'agglomération est un problème d'organisation sociale et économique plus global.

Les enjeux de la transition écologique liés au vivre ensemble¹² sont :

- **Le développement des solidarités (en particulier vis-à-vis des publics les plus fragiles) et des pratiques collectives pour faciliter les adaptations aux changement climatique.**
- **Le renforcement du dialogue territorial notamment pour prévenir les conflits d'usages et les tensions liés au changement climatique.**
- **L'adaptation des modes de gouvernance pour développer la responsabilité de tous et mieux prendre en compte la diversité des points de vue et des expertises.**
- **L'amélioration de la culture du risque.**
- **Le développement des actions de sensibilisation et d'éducation concernant le changement climatique.**

2.4. FORÊT ET FILIÈRE BOIS

A l'échelle nationale, on sait déjà que, depuis 2018, plus de 300 000 hectares de forêts publiques ont subi un taux de mortalité inédit. C'est l'équivalent de 30 fois la superficie de Paris. Le mouvement se poursuit. D'ici 50 ans, la moitié de la forêt française pourrait avoir changé de visage (Site de l'ONF).

Dans le Trièves, on peut déjà observer des mortalités d'arbres. Les impacts de la sécheresse 2022 commencent à être visibles dans plusieurs parties du territoire (de nombreux sapins ont séchés sur pied dans les secteurs de Lalley et de Tréminis).

L'expansion du buis dans les hêtraies et sapinières et des problèmes de régénération du sapin (buis, gibier, températures, sécheresse) sont observés en Trièves, ainsi que la progression du gui sur les sapins vers le nord et en altitude (ADAMONT).

¹² Données de la Commission Locale de l'Eau

Le changement climatique et en particulier les augmentations de températures sont susceptibles d'impacter l'activité sylvicole, notamment en favorisant une augmentation des attaques de scolytes sur les épicéas. Il joue également un rôle aggravant dans le développement des espèces exotiques envahissantes. On observe à partir du milieu des années 80 une avancée des dates correspondant aux conditions de températures favorables au premier envol des scolytes (en moyenne, par rapport à 1961, 6 jours à Monestier-de-Clermont, 9 à Pellafol et 17 jours à la Mure), ainsi qu'à un deuxième envol (de l'ordre d'une douzaine de jours) (ORCAE, 2019).

A l'avenir, les forêts de moyenne montagne des Alpes du Nord seront probablement grandement affectées par les changements climatiques. Les principaux effets déclencheurs pour ce secteur seront la hausse des températures en été et en hiver, la baisse de la pluviométrie estivale et les sécheresses successives ainsi que les événements extrêmes plus fréquents.

Dans un double mouvement, les incendies engendrent des émissions massives de gaz à effet de serre (principalement du CO₂) et contribuent à réduire la surface des forêts et autres écosystèmes qui auraient pu absorber du CO₂.

En Trièves, le risque de feu de forêt et de broussailles a augmenté depuis les années 80 (SCOT). Le nombre de jours où le risque météorologique de feux de forêt est élevé, est passé de 10,3 jours entre 1959 et 1988 à 13,8 jours entre 1986 et 2015. A l'échelle nationale, depuis le début de l'année 2022, la surface brûlée est 7,5 fois supérieure à la moyenne annuelle des quinze années précédentes (2006-2021) (Le Monde, 2022).

L'exposition aux épisodes de sécheresse entraînent des mortalités importantes des espèces en forêt et augmente ainsi le stock de bois facilement inflammable (ORCAE, 2022), les incendies pourraient donc être plus fréquents et plus intenses.

Les incendies de forêts peuvent également entraîner une recrudescence des phénomènes d'érosion et de chutes de blocs, comme cela a été observé après l'été 2003 (ONERC, 2008).

Les problématiques identifiées lors de l'atelier multi-acteurs :

- Une augmentation des prix de l'énergie et la nécessité de renforcer la production de bois énergie localement pour rendre le chauffage moins onéreux, notamment en développant les circuits courts d'approvisionnement, mais aussi en facilitant les dessertes forestières.
- Il est également nécessaire de travailler sur la sobriété en consommant moins de bois de chauffage car non seulement cela coûte mais cela pollue aussi : via une meilleure isolation des logements, de meilleurs appareils de chauffage, et une qualité du bois de chauffage utilisé améliorée.
- Premier signe de dépérissement des sapins lié aux épisodes chauds et secs. La régénération naturelle a fortement diminué ces dernières années (pression du gibier et changement climatique), elle doit être facilitée.
- Le buis s'est fortement développé

- On constate une augmentation rapide des risques incendies dans le territoire (nombreux départs de feux durant l'été 2022) qui nécessite que le territoire soit plus pro-actif sur le sujet (sensibilisation, dessertes forestières, stockages d'eau...).

Les enjeux de la transition écologique liés à la forêt et à la filière bois¹³ sont :

- **Le renforcement de l'approvisionnement en bois local**
- **Le renforcement de la filière de production et le maintien de l'économie locale**
- **L'adaptation des pratiques de gestion et d'exploitation de la forêt face au changement climatique (régénération, risque incendie...).**

2.5. EAU ET ASSAINISSEMENT

Les territoires de montagne, comme le Trièves, connaissent une augmentation des températures des cours d'eau et des plans d'eau. Ce phénomène a des impacts sur la biodiversité aquatique et sur la qualité des eaux (SCOT).

La tendance est à une diminution de la disponibilité de la ressource en eau, en particulier sur la dernière décennie (ORCAE, 2019). Le phénomène est plutôt visible du printemps à l'été et très marqué en début d'automne. Cela est sûrement dû à la baisse des précipitations automnales des dix dernières années, mais également aux sécheresses plus fréquentes et plus intenses et à l'augmentation de l'évapotranspiration associée.

En Isère, on constate une diminution du débit minimal annuel des cours d'eau. Dans la Drôme, les déficits de débit d'étiage peuvent atteindre plus de 35 % de baisse pour certains cours d'eau. Pour les autres départements, les plus alpins et en Auvergne, la situation semble plus contrastée.

L'augmentation de la durée des étiages engendre des problèmes de qualité de l'eau : développement de bactéries dues à l'augmentation des températures, concentration des pollutions dues à la diminution de la ressource en eau.

Selon l'Observatoire Régional Climat Air Energie (ORCAE), le régime des précipitations présente une grande variabilité d'une année à l'autre. Il est difficile de définir une tendance nette. L'incertitude est grande quant à l'évolution des précipitations dans le court, moyen et long terme¹⁴. Cependant, le Trièves est l'une des régions les plus sèches du Département avec environ 950 mm de précipitations par an et le territoire connaît des épisodes de sécheresses plus sévères, en particulier au printemps et en été¹⁵.

Le Trièves compte plus de 150 captages d'eau potable (dont 87 publics en service), 500 hectares de zones humides, plus de 900 km de cours d'eau ou encore 3 lacs artificiels.

¹³ Données de la Commission Locale de l'Eau

¹⁴ Source et plus d'infos sur : Météo France - Climat HD (<http://www.meteofrance.fr/climat-passe-et-futur/climathd>)

¹⁵ SCOT – étude TAACT

Cependant, cette ressource en eau est partagée entre les usages d'eau potable, de l'hydroélectricité, de l'agriculture/pastoralisme, la production de neige et les loisirs/le tourisme.

Les problématiques identifiées lors de l'atelier multi acteurs :

- Une prise de conscience du manque d'eau qui est encore très variable au sein de la population locale (ex : maintien des canons à neige à Gresse-en-Vercors, arrosage de prairies en période de sécheresse...) et le besoin de davantage informer sur ce sujet.
- Une incompréhension pour les habitants que les fontaines soient coupées en période de sécheresse avec un sentiment que l'eau des bassins est un « dû ».
- Le manque de dialogue territorial autour des usages des ressources en eau.
- Les mauvais rendements ou la vétusté de certains réseaux d'eau potable sur le territoire. Et la difficulté pour les collectivités gestionnaires du réseau d'eau potable de renouveler chaque année 1% du réseau (comme recommandé techniquement) pour des raisons financières. Cet équilibre des budgets annexes pour le gestionnaire de réseau pourrait être d'autant plus « menacé » s'il y a de plus en plus de récupération de l'eau de pluie qui viendrait alors diminuer la consommation d'eau du réseau, donc les recettes pour le gestionnaire. Le prix actuel de l'eau ne permet pas de couvrir les montants des investissements nécessaires.
- Les difficultés financières pour les communes pour suivre les normes en matière de défense incendie.
- L'absence en Trièves de filière de traitement des toilettes sèches.

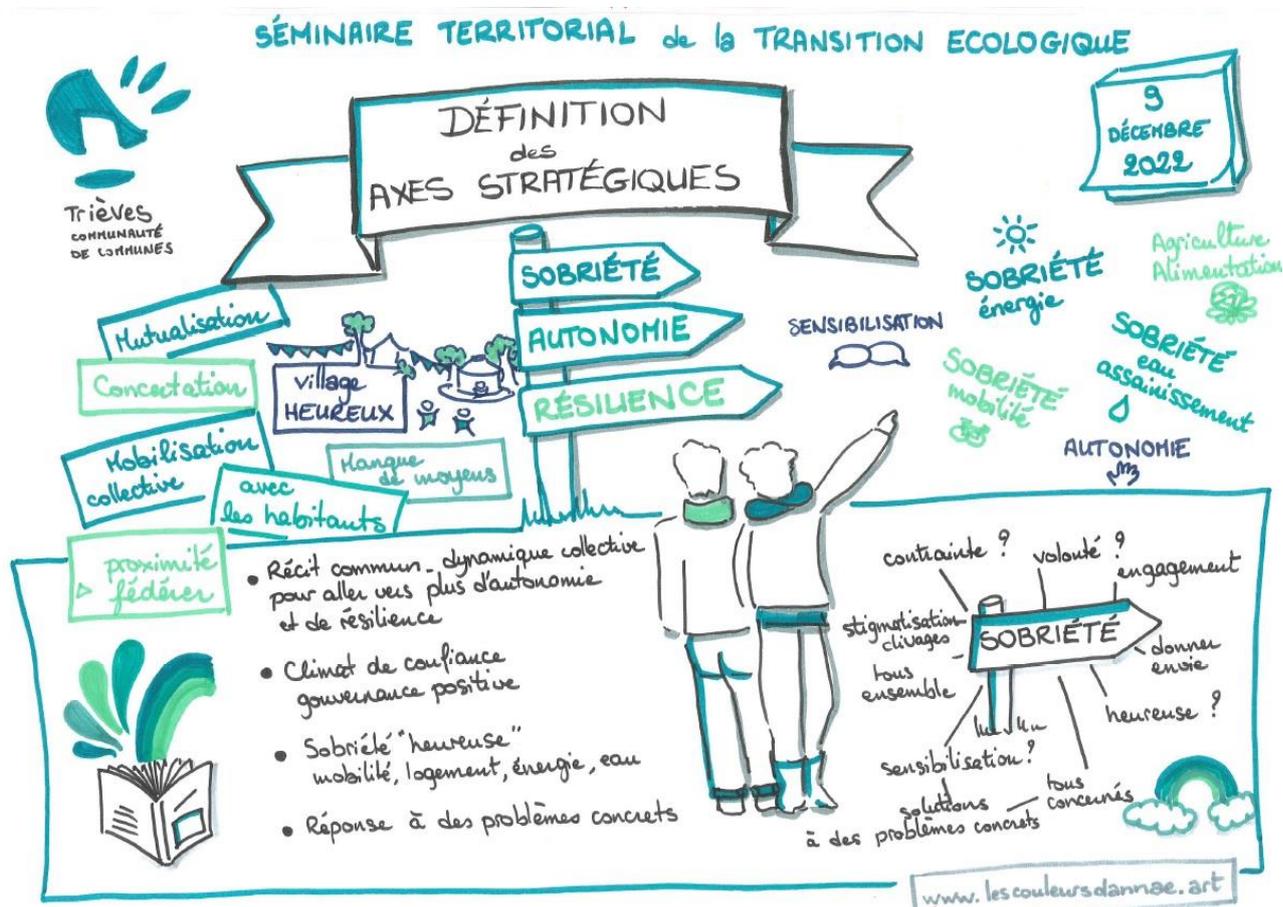
Les enjeux de la transition écologique liés aux ressources en eau¹⁶ sont ainsi :

- **L'amélioration de la qualité de l'eau qui passe notamment par l'assainissement collectif (avec la nécessité d'une meilleure connaissance du réseau, la création de stations d'épuration et de réseau de collecte des eaux usées) ; l'assainissement non collectif avec notamment moins de 20% des installations qui sont aux normes ; la modification des pratiques agricoles (avec un enjeu nitrate sur certains secteurs) ; la réhabilitation de décharges sauvages ; et la gestion des eaux pluviales.**
- **L'amélioration du partage de la ressource via l'amélioration de la connaissance (prélèvements actuels et futurs, disponibilité actuelle et future, règles de partage de l'eau bien que la loi sur l'eau donne priorité à l'eau potable sur les autres usages) ; la pérennisation du fonctionnement des canaux ; le respect de la cote des lacs (navigation, production hydroélectrique).**
- **La sécurisation de la ressource en eau potable via l'amélioration de la connaissance du patrimoine (réseau, etc.) qui nécessite des études et des travaux ; la mise en place de périmètres de protection pour les captages ; le suivi de la qualité de l'eau et du débit des sources ; la mutualisation des moyens ; une réflexion sur les interconnexions possibles/la recherche de nouvelles ressources en secours ; la connaissance de sources abandonnées ou la découverte de sources pour les usages non domestiques (pour le cas de l'agriculture par exemple).**

¹⁶ Données de la Commission Locale de l'Eau

- **La préservation des milieux aquatiques** (zones humides et rivières), par exemple avec un besoin d'organisation de la fréquentation et d'entretien des berges.
- **Une meilleure gestion du risque inondation** via notamment (compétence SYMBHI sur le Trièves) des études sur le fonctionnement des rivières en crues, la gestion des eaux pluviales ; la définition et la gestion des systèmes de protection (digues) ; l'amélioration de l'alerte et de la gestion de crise.
- **Une meilleure prise en compte de l'eau dans l'aménagement du territoire** avec par exemple le problème d'adéquation entre les capacités de production d'eau potable/d'assainissement avec le développement urbain.

3. LES AXES DE LA STRATÉGIE DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET LE PLAN D'ACTION 2023-2026

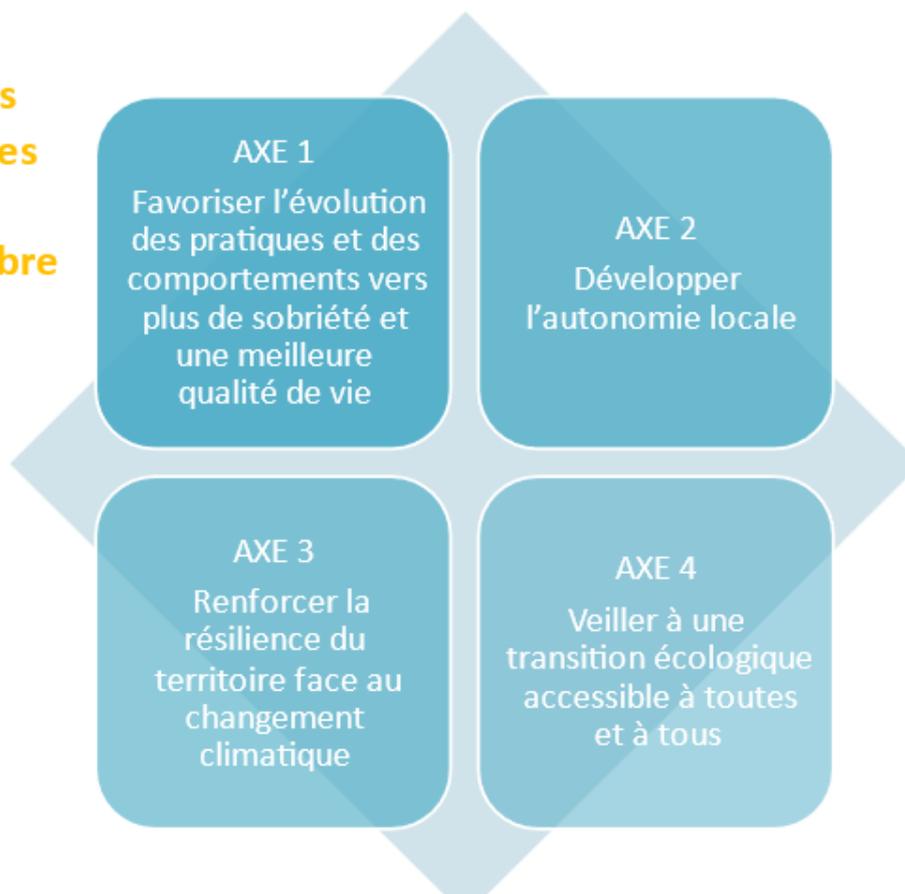


3.1. 188 ACTIONS PORTÉES PAR 27 ACTEURS LOCAUX

A l'issue du séminaire territorial du 9 décembre 2022 qui a rassemblé une cinquantaine de participants, une synthèse des travaux des différents formats de travail réalisés en 2022 a été présentée. 4 axes stratégiques ont alors pu être définis pour intégrer de façon transversale la majeure partie des enjeux identifiés et pour structurer la stratégie du Trièves sur une période allant de 2023 à 2026.

Les 4 axes de la stratégie de transition écologique du Trièves :

**Les 4 axes
stratégiques
validés
le 9 décembre**

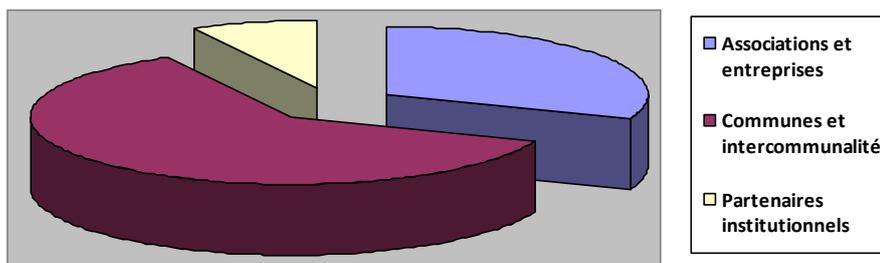


Au cours du premier semestre 2023, les acteurs locaux volontaires, publics et privés, se sont positionnés pour être acteurs de cette stratégie et ont proposés plus de 350 propositions d'actions et intentions d'actions. Après examen et validation par le Comité local de la transition écologique, finalement, ce sont 188 actions qui ont été intégrées au plan d'action pluriannuel.

En complément de ce plan d'action, un tableau des « intentions de projets », a été également élaboré et comprend 111 « actions potentielles » ou « intentions de projets ». Il s'agit de projets susceptibles d'intégrer à terme le plan d'action mais qui sont apparus pas encore matures pour 2023 que ce soit en termes de calendrier de réalisation ou de budget, voire de portage.

Le plan d'action présenté et validé en CLTE le 29 juin 2023 comprend donc 188 actions portées par 27 acteurs différents. Parmi ceux-ci, une large majorité d'acteurs publics s'est engagée : 15 communes (sur les 27 que compte le Trièves), la communauté de communes et plusieurs partenaires institutionnels (CLE Drac Romanche, PNR du Vercors, Chambre d'agriculture de l'Isère). Les acteurs privés engagés sont au nombre de 8 (7 associations, 1 entreprise). L'enjeu sera bien évidemment dans les mois et années à l'avenir d'améliorer fortement la mobilisation des acteurs privés en particulier celle des entreprises.

Répartition du nombre d'actions par types d'acteurs :



Les « intentions de projets » (qui comprend 111 actions potentielles), cible en général les mêmes thèmes que ceux du plan d'actions. A l'exception toutefois de la biodiversité (Axe 3) où seulement 3 actions sont intégrées dans le plan d'action pluriannuel alors que 13 intentions de projet, y compris issues des communes, ont pour le moment été identifiées.

La mise en forme de ce plan d'action dans un tableur permet d'identifier l'ensemble des actions sur le territoire avec leur porteur, les financements et soutiens, ainsi que les personnes référentes sur le territoire (voir annexe 1). Le calendrier est indiqué de manière simplifiée avec une année de réalisation. De même que le coût prévisionnel et les sources de financements. Le niveau de détail pour chaque action dans ce document reste réduit, mais c'est ce qui permet de l'utiliser simplement. Ce plan d'action intègre uniquement des actions portées par des structures agissant sur le territoire et non par des individus. Par ailleurs, certaines actions concernent de fait plusieurs axes, mais, pour des raisons de clarté, le choix a été fait d'insérer chaque action dans un seul axe.

Ce plan d'action est un outil qui doit servir au pilotage et au suivi de la cohérence de l'ensemble des actions portées et cofinancées par les acteurs publics sur le territoire de la CCT. Une transformation en base de données avec l'ajout de nouvelles colonnes telles que l'état d'avancement de l'action (en émergence, en étude, en cours, terminée, abandonnée...) devrait permettre de l'étendre jusqu'à plusieurs centaines d'actions.

Aperçu du plan d'action pluriannuel détaillé :

A	B	C	D	E	F	G
	NOM de la Structure porteuse (commune/association/groupement/entreprise/autre acteur public)	No Axe s	Thématique	Intitulé de l'action	Calendrier de réalisation de l'action (2023, 2024, 2025, 2026)	Coûts prévisionnel de l'action (indiquer HT ou TTC)
1	Commune de Château-Bernard	1	ENERGIE	Rénover et optimiser le système d'éclairage public	2023	12 991 €TTC (armoires) 52 197 €TTC (luminaires)
2	Commune de Saint-Jean-D'Hérans	1	ENERGIE	Réduire le nombre de points lumineux	2023	1 000 €
3	Commune de Gresse-en-Vercors	1	ENERGIE	Remplacer des points lumineux par des lampadaires à LEDS	2023 - 2024	90 000 €HT
4	Commune de Mens	1	ENERGIE	Rénover et optimiser le système d'éclairage public	Point fin 2023 afin de prévoir les investissements complémentaires pour les années 2024 et 2025	23 000 €
5	Commune de Saint-Andéol	1	ENERGIE	Rénover et optimiser le système d'éclairage public	2023	39 136 €
6	Commune de Châtel-en-Trièves	1	ENERGIE	Rénover et optimiser le système d'éclairage	2023 - 2024	A compléter en fin d'année
7	Commune de Monestier-du-Percy	1	ENERGIE	Rénover et optimiser le système d'éclairage public	2023-2024	10 000 €
8	Commune de St-Maurice-en-Trièves	1	ENERGIE	Mettre en place l'extinction de l'éclairage public	févr-23	2 380 €TTC
9	Commune de St-Martin-de-la-Cluze	1	ENERGIE	Faire l'extinction de l'éclairage public et installer des détecteurs et projecteurs solaires dans les arrêts de bus	2022 - 2023	6 000 €

3.2. SYNTHÈSE DE LA STRATÉGIE ET DU PLAN D'ACTION 2023-2026

Axe 1 - Favoriser l'évolution des pratiques et des comportements vers plus de sobriété et une meilleure qualité de vie

L'objectif de cet axe est de réduire la consommation des ressources (eau, énergie, matériaux...) et de mieux répondre aux besoins essentiels. Le plan d'action intègre 74 actions qui concernent 4 grands champs thématiques. Il s'agit, pour plus de la moitié d'entre elles, de **développer les économies d'énergies** via des travaux de rénovation thermique des bâtiments publics ou bien via une diminution des consommations électriques des parcs d'éclairage public.

L'autre champ d'actions prépondérant concerne **la mobilité** mais les actions y sont d'une nature très variée : il s'agit par exemple au niveau communal de favoriser les mobilités douces (vélo, piétons) et les aménagements adaptés ou convertir des véhicules thermiques en véhicules plus propres, etc. Citons par exemple le travail entrepris par le PNR du Vercors et plusieurs de ses partenaires qui vise à réaliser une cartographie des services de mobilités à l'échelle interterritoriale (Trièves compris). Dans ce domaine, la Communauté de communes du Trièves souhaite aussi contractualiser avec la Région AURA et se voir déléguer une partie de la compétence mobilité pour mettre en place des services de mobilité ciblés (ex : autopartage, autostop organisé etc..).

L'eau et l'assainissement sont également des champs thématiques très concernés par la mise en œuvre d'actions de sobriété. Dans le plan d'action, il apparaît par exemple que de plus en

plus de communes souhaitent s'engager prioritairement sur la rénovation des réseaux d'eau (6 communes).

Enfin, il faut également noter que 5 actions de l'axe 1 portent sur **les déchets en particulier** sur la gestion des déchets verts et sur les biodéchets.

Axe 2 - Développer l'autonomie locale

L'objectif est de développer les filières et les productions locales (énergie renouvelable, alimentation, matériaux, bois...). 39 actions composent cet axe. Un grand nombre ciblent **la production en énergies renouvelables**, avec en particulier le développement du photovoltaïque sur les bâtiments publics. Par exemple, la communauté de communes du Trièves souhaite développer l'autoproduction photovoltaïque sur plusieurs de ses bâtiments en vue de son autonomie énergétique. D'autres porteurs de projet veulent modifier leur mode de chauffage à base d'énergies fossiles au profit des énergies renouvelables (ex : chaufferies bois). C'est dans cet axe de la stratégie que s'insère également le projet multipartenarial « Des panneaux contre la précarité » qui vise à expérimenter puis déployer la mise en place de kits de production photovoltaïque pour les ménages modestes du Trièves. Cette action pilote associe acteurs publics et acteurs privés (CVT, TTE, Pep's Trièves, La Réserve, la CCT et le Département) et a une forte dimension sociale (à ce titre, elle concerne aussi l'axe 4 de la Stratégie).

Dans cet axe, d'autres actions concernent également le domaine de **l'agriculture et de l'alimentation** via le développement des produits locaux, et de façon plus restreinte le champ de **l'économie locale** avec par exemple la création de la future maison de pays.

Axe 3 - Renforcer la résilience du territoire face au changement climatique

L'objectif est de mieux connaître les évolutions, mieux anticiper les changements, renforcer la robustesse du territoire face aux crises, organiser et sensibiliser. Cet axe est composé de 52 actions et les champs thématiques ciblés y sont très variés. Ce sont les actions qui concernent **l'eau et l'assainissement** qui sont les plus nombreuses (12 actions), avec notamment des actions de récupération de l'eau de pluie. Viennent ensuite **les projets de sensibilisation et d'éducation** sur le changement climatique et les pratiques de transition écologique qui sont surtout portées par des associations du territoire.

Dans une moindre mesure, d'autres champs d'actions sont aussi ciblés : l'urbanisme et l'habitat, la forêt, la biodiversité.

C'est également dans cet axe (ainsi que dans l'axe 4) que les porteurs de projet privés, associatifs pour la plupart, portent le plus d'actions. L'association « Névé » propose, par exemple, 4 actions de sensibilisation sur le changement climatique en 2023 à destination de publics différents ; tandis que l'association Trièves Transitions Ecologie organisera des animations sur l'agriculture et l'alimentation ou encore sur l'usage du solaire en cuisine.

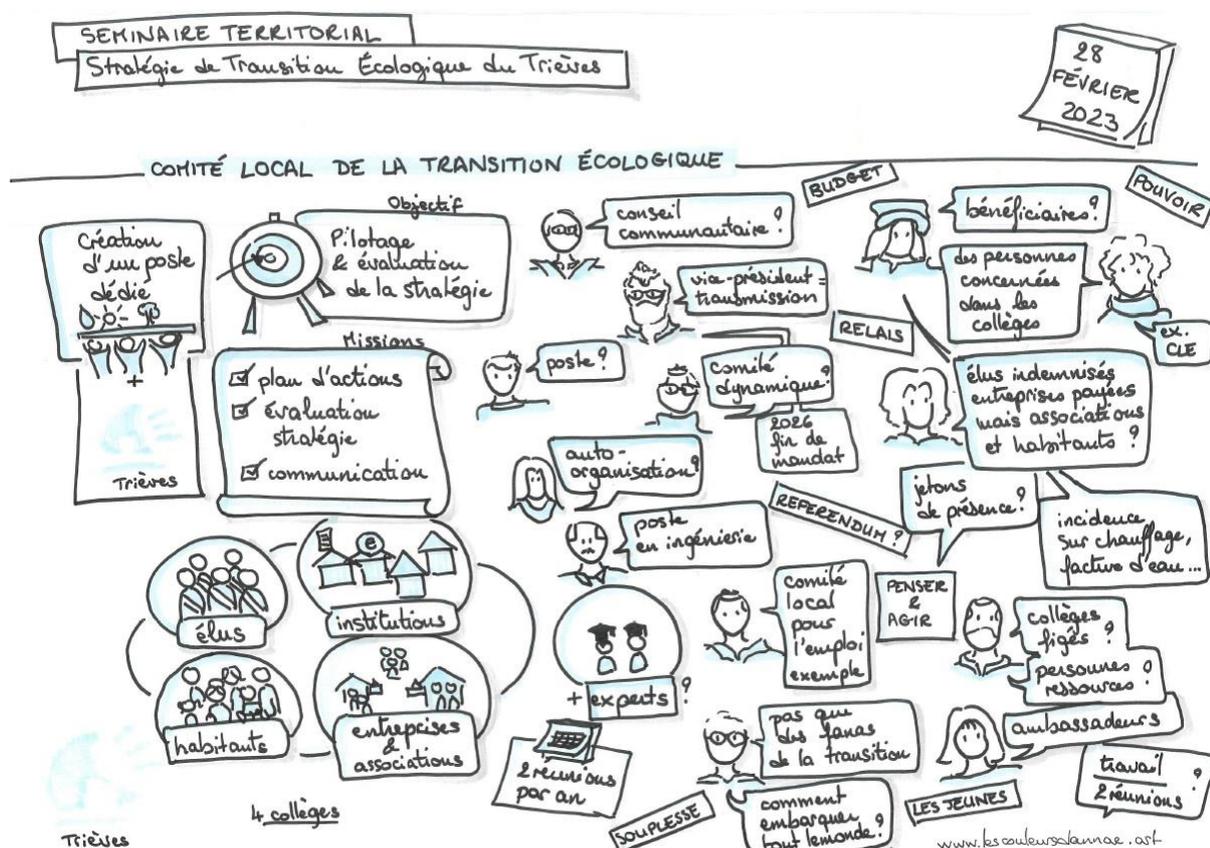
Axe 4 - Veiller à une transition écologique accessible à toutes et à tous

L'objectif est de soutenir une transformation sociale et citoyenne adaptée aux enjeux de la transition écologique, de développer l'entraide et la cohésion, d'améliorer la prise en compte des plus vulnérables, de cultiver la confiance et la capacité à agir, de renforcer la participation citoyenne et la responsabilisation des acteurs. 23 actions relèvent de l'axe 4 et concernent surtout des **actions de sensibilisation** et **d'urbanisme et d'habitat** et dans une moindre mesure, porte sur la mobilité ou sur la gouvernance.

En matière d'urbanisme, la CCT met en place dès 2023 des logements intergénérationnels dans le cadre du dispositif DiGi. Autres exemples d'actions, la mise en place de l'OPAH-RU de Mens dans le cadre du dispositif « Petites villes de demain » ou encore l'aménagement de plusieurs habitats réversibles dans un écohomeau par la commune du Percy.

Enfin, dans le domaine de la gouvernance, une des actions importantes de la stratégie consiste en la création du Comité local de la Transition écologique dès 2023.

4. GOUVERNANCE ET ÉVALUATION DE LA STRATÉGIE VIA LE CLTE



Lors du séminaire territorial du 28 février 2023, la communauté de communes a proposé la création au printemps d'une instance territoriale dédiée au pilotage, au suivi et à l'évaluation de la Stratégie de Transition écologique : « le Comité Local de la Transition écologique » (CLTE).

Sur la base d'un appel à candidatures réalisé dans les semaines suivantes, le CLTE a été installé le 25 mai 2023 et s'est ensuite réuni pour la première fois le 29 juin 2023. C'est à cette occasion qu'il a validé le programme d'action de la stratégie de transition écologique du Trièves.

4.1. MISSIONS DU CLTE :

- Finaliser l'élaboration, valider la Stratégie de transition écologique et le plan d'action global sur la base des critères établis en commun.
- Suivre la mise en œuvre des actions et proposer des ajustements chaque année du plan d'actions en fonction de l'avancement des actions.
- Evaluer la mise en œuvre et les résultats.
- Communiquer à l'ensemble du territoire sur la Stratégie- Définir les règles de fonctionnement du CLTE.
- Bâtir une culture et des ambitions communes de la transition écologique : visites de sites, formations, groupes de travail d'échanges de pratiques.

4.2. COMPOSITION DU CLTE :

Le Comité local de la Transition écologique est constitué de 4 collèges (et d'un 5^{ème} potentiellement : « jeunes ») :

- Collège « Elus » : 11 membres
 - Sous collège « CCT » : 6 conseillers communautaires (dont psdt du CLTE)
 - Sous collège « élus municipaux » : 5 membres
- Collège « Partenaires institutionnels » : 5 membres
- Collège « acteurs socio-économiques » : 10 membres
 - Sous collège « associations » : 5 membres
 - Sous collège « entreprises » : 5 membres
- Collège « Habitants » : 10 membres

4.3. FONCTIONNEMENT DU CLTE :

Le CLTE se réunit au moins 3 fois par an (réunions trimestrielles sauf période estivale). Il est présidé par le Vice-président de la CCT en charge de la transition écologique et des mobilités. L'ingénierie de la CCT est en appui du CLTE : organisation des réunions, appui à l'évaluation du plan d'action et le secrétariat des réunions du CLTE, organisation de réunions de groupes de travail. Mais aussi : appui technique au montage des projets de transition écologique des porteurs publics et privés du Trièves (administratif, financier, juridique + conseils techniques dans le domaine énergétique) via le recrutement par la CCT d'un poste de chargé de l'ingénierie de projet de transition écologique courant 2023.

4.4. SUIVI ET ÉVALUATION DE LA STRATÉGIE

En même temps qu'un appui technique à l'élaboration des projets de transition sera lancé à l'automne 2023 (notamment auprès des communes), un tableau de bord technique sera également mis en place pour renseigner l'état d'avancement des projets.

Ces fonctions de suivi et d'évaluation de la stratégie de transition écologique relèvent directement de la nouvelle instance territoriale : le CLTE. Ainsi, au cours du troisième trimestre 2023, une réflexion débutera au sein du CLTE sur l'élaboration d'indicateurs de suivi et d'évaluation de cette stratégie via la création d'un groupe de travail. Elle sera appuyée par l'équipe d'ingénierie de la CCT.

Les prochains travaux du CLTE consisteront à préciser (et quantifier) les objectifs spécifiques de chaque axe, et de formuler les effets attendus à court, moyen et long terme. Un tableau des indicateurs de suivi et d'évaluation sera également réalisé. Ces indicateurs pourront être élaborés dans le cadre du Contrat d'Objectif Territorial (COT) que le Trièves devrait signer à l'automne 2023 avec l'Ademe et qui vise à accompagner les démarches territoriales de transition écologique.



*Atelier multi acteurs « eau et assainissement » du 4 juillet 2023 :
Priorisation des propositions d'actions*

5.1. ANNEXE 1 : LE PORTRAIT DU TERRITOIRE DU TRIÈVES

La communauté de communes du Trièves (CCT) rassemble 27 communes et compte 10 400 habitants sur 632 km². Elle a été créée en 2012 suite à la fusion des 3 ex- communautés de communes des cantons de Clelles, Mens et Monestier de Clermont, du Syndicat d'Aménagement du Trièves et des 2 syndicats des écoles de Mens et Monestier de Clermont.

Un espace rural de moyenne montagne qui se périurbanise au Nord

Le territoire est un plateau de moyenne montagne (900 mètres d'altitude moyenne) entouré de la chaîne du Vercors à l'ouest des contreforts du Dévoluy au Sud Est et des canyons du Drac à l'Est. Certaines communes sont particulièrement enclavées, rendant l'accès aux équipements et aux services difficiles. C'est un territoire agricole et naturel. En effet, les zones semi-naturelles et forestières recouvrent près de 83 % de l'espace et les zones agricoles environ 25 %.

Aucune polarité urbaine ne se dégage sur le territoire, les trois bourgs-centres exerçant chacun une centralité : Clelles, Monestier-de-Clermont et Mens. Toutefois l'attraction avec l'agglomération grenobloise s'est intensifiée, notamment sur le canton de Monestier de Clermont, où l'on enregistre une augmentation de la population de 19 % en 8 ans et une augmentation du nombre d'actifs travaillant sur l'agglomération.

- 4 024 actifs résident sur le territoire.
- 33 % travaillent dans leur commune de résidence,
- 24 % travaillent dans une autre commune de leur territoire,
- 46 % sortent du territoire, la majorité travaillant dans l'agglomération grenobloise.

Un territoire rural dynamique

La population

Le Trièves a connu une forte progression de sa population en 15 ans (+ 7% par an). Puis ce « boom démographique » s'est ralenti à partir de 2010, et les premiers signes d'une décroissance démographique apparaissent avec un solde naturel négatif permanent au Sud Trièves et de fortes disparités dans la structure d'âge entre le Nord et le Sud du Trièves. Toutefois, avec la crise sanitaire et l'exode urbain qui l'a accompagné, on a observé une forte augmentation des ventes de biens immobiliers et de permis de construire déposés qui témoignent d'une nouvelle vague d'installations de populations dans le territoire.

Le logement

Le nombre de logement a progressé de 19,8% en 15 ans. C'est la plus forte progression sur le département de l'Isère (moyenne à 11%). La part des résidences secondaires baisse de manière significative. Toutefois, elle reste toujours élevée par rapport à la moyenne départementale (9%). La part des propriétaires occupants leur logement est passée en 15 ans de 66,8% à 72,4%. Le parc locatif public est à 5,8% et le parc locatif privé représente 18,20% (Isère 23%) Cette offre locative s'avère peu attractive (parc vétuste et énergivore). C'est pourquoi, de 2016 à 2019, le Trièves a mobilisé les fonds du programme national TEPCV et a fortement encouragé la rénovation énergétique de logements privés. Les logements vacants ont progressé entre 1999 et 2017 de manière importante + 190 logements et représentaient alors 12% des résidences principales. Toutefois l'exode urbain en cours a profondément modifié cette situation : début 2021, il n'existe plus aucun logement social vacant alors que le nombre de demandes est très important (110 demandes). Et on recense 130 demandes en 2022 avec un taux de pression locative parmi le plus élevé du département de l'Isère

L'aménagement de l'espace

Les communes sont confrontées à des problématiques où se côtoient agriculture et pression urbaine, réhabilitation du bâti ancien et insertion de constructions nouvelles, développement touristique et gestion des espaces naturels, déplacements pendulaires et vie locale... Les enjeux territoriaux liés à la pression foncière qui s'exerce depuis l'arrivée de l'autoroute au col du Fau induisent des changements profonds dans la façon de vivre en Trièves, d'organiser et gérer le territoire, et de concevoir l'habitat.

Le Trièves a porté, depuis une vingtaine d'années, de nombreux programmes et actions touchant au paysage, à différentes échelles du territoire : contrat site et paysage, charte paysagère, schéma directeur, SCOT... Les politiques d'aménagement du territoire et programmes de développement ayant une dimension paysagère se sont succédés, à des échelles différentes et plus ou moins superposées (communes, communautés de communes, Parc, pays...), avec des traductions concrètes de nature très différente, stratégique ou opérationnelle.

Le Trièves était doté d'un schéma directeur depuis 1999, devenu obsolète avec la loi SRU. Après une large concertation, le choix a été fait en 2011 de rejoindre le SCOT de la région urbaine grenobloise. Suite à la loi Climat et résilience de 2021 un des nouveaux enjeux majeurs à venir portera sur une réduction forte de la consommation de l'espace en Trièves avec ses conséquences en matière d'habitat, d'activités économiques et agricoles...

Une attractivité du territoire renforcée à travers l'offre de services à la population

Les services publics sont concentrés sur les centres-bourgs de Mens et Monestier de Clermont laissant le secteur de Clelles peu couvert.

La communauté de communes s'appuie sur 2 équipements :

- Le centre social intercommunal « le Granjou » à Monestier de Clermont
- L'espace de vie sociale « Mixages » de Mens.

Deux Maisons France service sont également présentes sur le territoire :

- A Mens gérée par le Département de l'Isère
- A Monestier de Clermont gérée par La Poste

Le Trièves assiste à une érosion de la présence des services publics d'Etat sur le territoire à travers la fermeture des 2 trésoreries de Monestier de Clermont et Mens.

Dans ce contexte la communauté de communes s'efforce de maintenir et/ou développer une offre de services aux habitants en particulier en matière de petite enfance, d'accès aux soins (maisons de santé) et de qualité des équipements scolaires

Culture et vie associative

La richesse culturelle du territoire implique et encourage le soutien à la création et à la diffusion artistique. Le service de lecture publique de la communauté de communes du Trièves est le premier service culturel du territoire, il se situe au cœur de la politique de développement culturel, il participe à la structuration du Trièves. Il se compose d'une Médiathèque Tête de réseau (Mens) et de deux médiathèques (Monestier-de-Clermont et le Percy) et de 8 bibliothèques-relais. Le territoire se situe largement au-dessus de la moyenne nationale de lecteurs inscrits à savoir presque 30 %, contre 16 % au niveau national et 20% au niveau départemental.

Pour entretenir le « mieux vivre ensemble », créer le lien social, les rencontres et le lien entre générations, la communauté de communes soutient le tissu associatif très dynamique et encourage le partage et la mutualisation, notamment sur la mise en commun de matériel.

L'économie sociale et solidaire au profil atypique bénéficie d'un bon ancrage territorial. Elle représente 5 à 10% de l'emploi total du territoire. Il s'agit d'associations de petite taille et un poids marqué des coopératives (près d'un quart de l'emploi salarié. ESS) avec un ancrage marqué sur les services à la personne (15%), activités culturelles (11%), peu identifié sur l'éducation.

En revanche aucun chantier d'insertion ou de structure associative d'insertion n'était présent jusqu'en 2016. La création d'une ressourcerie avec le projet de création de 8 contrats aidés est soutenue par la communauté de communes pour permettre la réinsertion sociale et professionnelle.

Par ailleurs, face au développement du chômage de longue durée dans le territoire, la Communauté de communes du Trièves, le Département, et de nombreux acteurs locaux se sont lancés dans l'expérimentation nationale « *Territoire zéro chômeurs de longue durée* ». Après 3 ans de préparation, le Trièves a été labélisé en septembre 2022 et la première Entreprise à But d'Emploi (EBE) PEP's Trièves a été créée en décembre de la même année avec, dans la foulée, 24 premiers emplois créés.

Cette EBE permettra de créer plusieurs dizaines d'emplois dans les 4 prochaines années, pour des chômeurs de longue durée autour d'activités non concurrentielles localement, dans les domaines des services, de la transformation de produits non alimentaires, de la transformation de produits alimentaires, et mais aussi des activités relevant de la transition écologique et de l'économie circulaire.

Les Ressources locales

Le Trièves a une orientation rurale avec des activités agricoles et forestières encore très présentes, ce qui contribue à maintenir des paysages entretenus et protégés.

L'agriculture est au centre d'un certain nombre d'enjeux concernant la création d'activité de proximité, l'économie touristique, les paysages, l'urbanisme et le maintien d'une production agricole (vers une production et une alimentation de qualité).

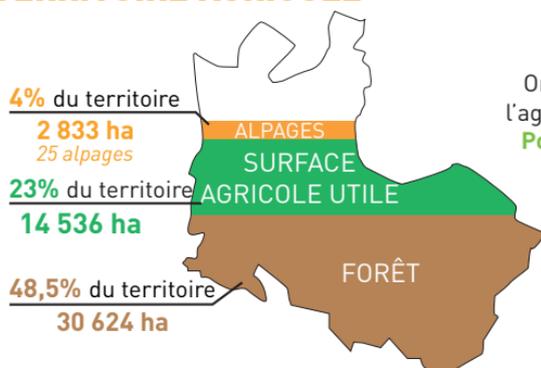
L'activité agricole dans nos zones rurales bénéficie d'une importante attraction et on observe une nette tendance à l'installation sur de petites surfaces avec des projets diversifiés ou atypiques (plantes aromatiques, petits fruits, escargots) : cela contribue à renforcer l'image d'une certaine vitalité agricole.

L'emploi se concentre également vers les services à la personne et le secteur de la construction. C'est un territoire attractif pour les jeunes recherchant une installation avec des modes de fonctionnement correspondant au développement durable.

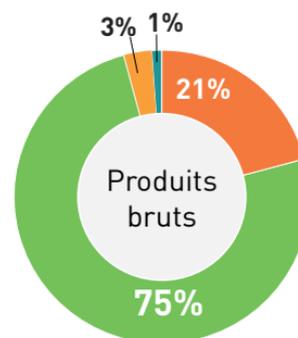
Agriculture

1ère activité économique du territoire, l'agriculture est essentielle pour l'avenir du territoire : elle occupe ¼ de la surface et fait travailler ¼ des actifs. Selon le portrait agricole de territoire réalisé par la Chambre d'agriculture de l'Isère et Sitadel, en 2023, le Trièves a une tradition d'élevage extensif, valorisant le pâturage. « *L'agriculture du Trièves se diversifie d'année en année, avec le développement des productions végétales à destination de l'alimentation humaine et ses filières de valorisation* ». Aujourd'hui, plus de 6 000ha de la surface agricole utile (SAU) sont en agriculture biologique, soit 40% (1er rang au niveau départemental).

TERRITOIRE AGRICOLE



Orientation principale de l'agriculture sur le territoire
Polyculture-Polyélevage



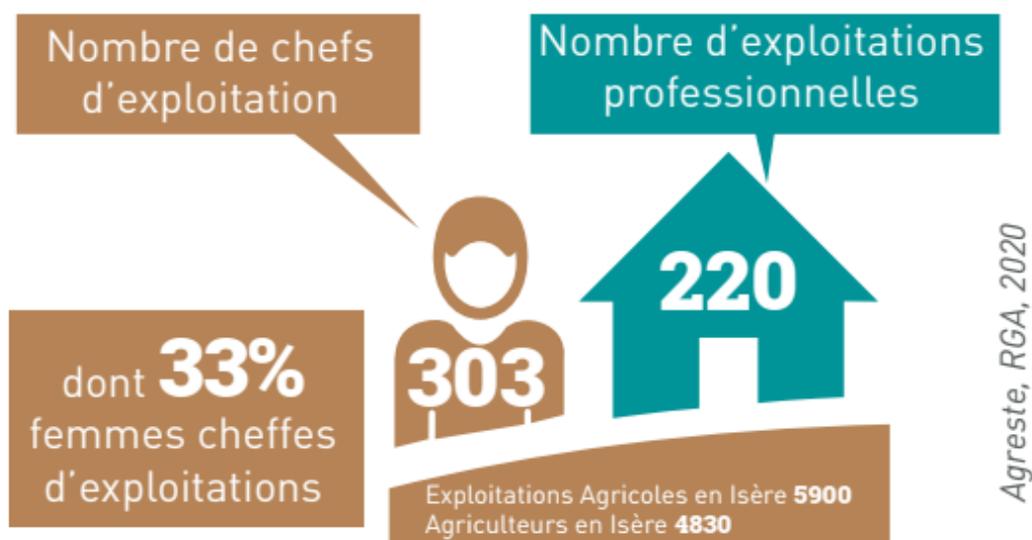
Agreste, RGA 2020

- Grandes cultures
- Prairies
- Légumes frais, fleurs et vignes
- Fourrages

Un foncier agricole sous pression :

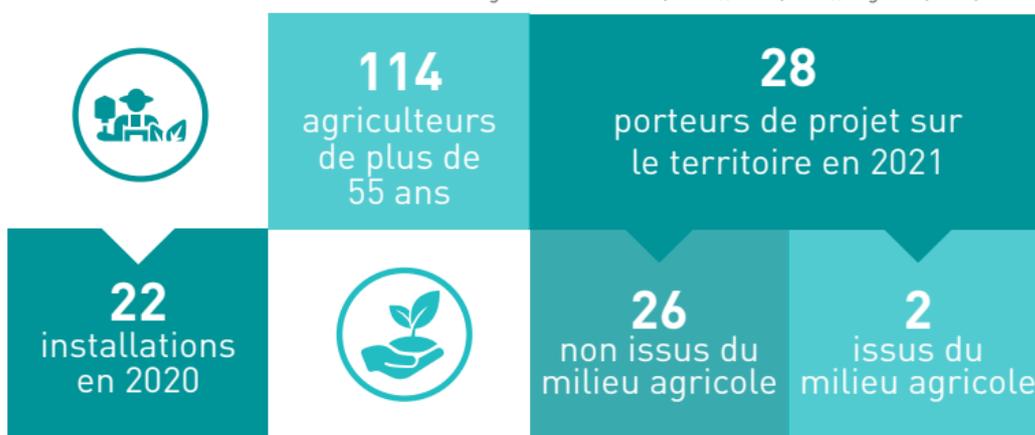
50 % des agriculteurs sont en précarité foncière (c'est à dire qu'ils ne sont pas propriétaires des terres qu'ils exploitent). Le manque de foncier agricole est un des gros problèmes du secteur agricole en Trièves. Enfin, les terres agricoles recouvertes par de la forêt représentent quant à elles à peu près 5 ha de plus entre 2016 et 2020 en Trièves. Les photographies aériennes anciennes montrent bien comment les forêts ont « gagné » du terrain sur les terres agricoles.

EXPLOITATIONS



INSTALLATION / TRANSMISSION

Chambre d'Agriculture de l'Isère, 2022 // MSA, 2020 // Agreste, RGA, 2020



Par ailleurs, entre 2016 et 2020, ce sont 18,5 ha qui ont été perdus pour l'agriculture chaque année, soit l'équivalent de 26 terrains de football : c'est « la pression foncière ». Sur ces 18,5 ha, 14 ha en moyenne sont acquis par des particuliers pour des besoins d'agrément (résidence ou loisirs), on parle alors de « consommation masquée », tandis que sur ces 18,5 ha annuels, 4,5 ha sont urbanisés.

Un territoire attractif pour les petits porteurs de projet :

Le Trièves a la chance d'être un territoire qui attire de nombreux porteurs de projet agricoles. En 2021, le service agriculture de la CCT a ainsi recensé une 50 aine de porteurs de projet, dont 30 vivants déjà dans le Trièves et il y a eu 22 installations en 2020. Mais nombre d'entre eux rencontrent des difficultés importantes pour s'installer, notamment pour trouver du foncier disponible.

Dans le cadre de la Stratégie foncière, la Communauté de communes travaille sur la thématique de l'installation et transmission sur le territoire pour accompagner ces évolutions et s'assurer que le nombre d'exploitations ne soit pas en constante baisse dans les années à venir.

Une diversification à l'œuvre :

Ces dernières années, la filière agricole a ralenti sa décroissance, par le biais des activités liées à la transformation des produits bruts et l'attractivité des produits bio. Les exploitations grâce aux efforts consentis (OGAF, PLI, démarche BIO, etc..) et au dynamisme de la profession, sont viables et globalement pérennes, mais elles restent fragiles. Une stratégie de consolidation, de diversification, et de labellisation en agriculture naturelle se met en place. Mais la poussée démographique, notamment en maison individuelle très consommatrice d'espaces, met en danger les équilibres actuels.

Le type de culture est aussi en évolution, avec une forte diminution de l'élevage et notamment des élevages laitiers. L'arrêt de l'élevage se traduit par une augmentation de la grande culture. Il y a aussi une augmentation du maraîchage et des cultures pérennes (vignes et petits fruits par exemple). Il y a également des installations proposant de nouveaux types de produits (soja/tofu, champignons, whisky, etc.).

Les nouvelles installations se font principalement en agriculture biologique, ce qui renforce la tendance locale : historiquement le Trièves a toujours eu un nombre de fermes important en bio. En 2016, 30% des exploitations agricoles sont en bio ce qui représente environ 20% des surfaces cultivées (8% au niveau national). Ces chiffres seront certainement en hausse dans les années à venir car plusieurs grandes exploitations du territoire se convertissent à l'agriculture biologique.

Une autre particularité du territoire est la grande proportion des agriculteurs qui vendent des produits en circuits courts. Plus de 30% des fermes vendent leurs produits exclusivement en vente directe et 43% ont au moins un produit en circuit court. Pour 48 % de ces exploitations, la vente en circuits courts représente plus de 75% de leur chiffre d'affaires. Les producteurs sont organisés dans plusieurs initiatives privées collectives.

L'alimentation, un nouvel enjeu pour le territoire :

La forte présence d'agriculteurs proposant leur produit en vente directe sur le territoire est encourageante, d'autant plus que cela répond à une demande croissante de la population de pouvoir acheter des produits locaux et de qualité.

Les relations entre les grandes villes et leurs territoires ruraux voisins sont aussi en train d'évoluer. L'état encourage la mise en place de partenariat ville-campagne pour favoriser les complémentarités et les coopérations entre les espaces ruraux, périurbains et urbains. L'agriculture et l'alimentation sont au cœur de ces discussions et figurent parmi les thématiques abordées dans le Contrat de réciprocity signé en 2019 entre la CCT, Grenoble Alpes Métropole et le Département de l'Isère.

La crise actuelle du COVID-19 a aussi montré que malgré un tissu agricole local dynamique, le territoire du Trièves peut améliorer la résilience alimentaire du territoire.

Afin de travailler sur cette thématique émergente, la CCT a rejoint 7 territoires autour de Grenoble dans un Projet Alimentaire Inter Territorial (PAiT). Ces territoires, rejoint par le Collectif autonomie alimentaire, le Réseau des Conseils de développement et la Chambre d'agriculture de l'Isère, ont déposé leur candidature auprès du Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la Forêt en 2020 pour être labélisé Projet Alimentaire Territorial. Dans les années à venir, les actions menées dans le cadre de ce PAIT permettront d'améliorer l'approvisionnement en produits locaux de qualité la restauration collective en Trièves (cantines scolaires, EPHAD), de mieux structurer les filières de production dans ce sens (notamment le maraichage) ; mais aussi de développer l'autoproduction alimentaire et l'accès à ces produits de qualité pour des publics plus précaires.

Les filières :

La filière lait produit 13 millions de litres de lait collectés par 3 entreprises. Il est principalement destiné au conditionnement en briques (lait de consommation). La laiterie du Mont Aiguille a une capacité maximale de transformation de 800 000 litres (vaches, chèvre, brebis) dont environ la moitié en lait bio. Le lait provient de 6 fermes du Trièves.

Les éleveurs de la filière viande pratiquent tous la vente directe pour presque tout ou partie de leur production. Ils travaillent en lien avec deux abattoirs de proximité (Le Fontanil et La Mure). La filière céréales s'est organisée autour de VALCETRI (Valorisation des céréales du Trièves) une filière locale de qualité. Créée en 2000, elle fédère entre 30 et 40 agriculteurs qui produisent du blé autour de la minoterie du Trièves basée à Clelles. C'est près de 4000 tonnes de blé «Valcétri» qui sont produites chaque année dans le Trièves

Les 3 grands enjeux et facteurs limitants sont¹⁷ :

- Développer et conforter les exploitations agricoles en amplifiant les dynamiques de valorisation en cours : filière de proximité et circuits courts
- Accompagner l'agriculture face aux changements climatiques en évitant l'intensification : maintenir le fonctionnement des milieux naturels par la préservation de la gestion existante et conserver les milieux ouverts

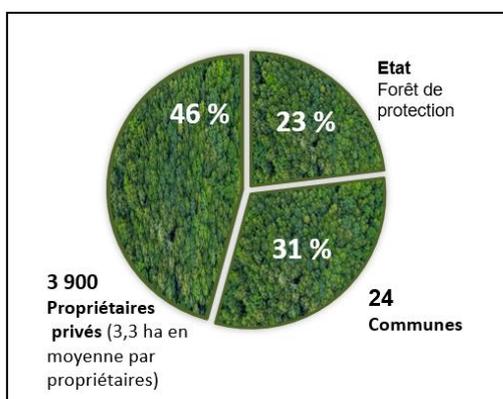
¹⁷ Enjeux identifiés par la Chambre d'agriculture de l'Isère et par l'association SITADEL

- Enjeu de renouvellement des générations pour maintenant une diversité agricole sur le territoire : accès au foncier, soutien à l'installation, promotion du métier d'agriculteur »

Exploitation forestière

Les 27 000 ha de forêt représentent plus de 40 % de la surface du Trièves. Elle est composée de 70% de résineux (sapin et pin) et de 30% de feuillus (hêtre, érable). La forêt du Trièves est une forêt de montagne difficilement accessible et exploitable, elle est également morcelée (cf. graphique ci-dessous).

Les différents types de propriétés de la forêt en Trièves :



Différents rôles sont attribués à la forêt : sociétal (accueil du public, loisirs, cueillette...), économique (production d'énergie), environnemental, surtout dans le contexte actuel de changement climatique (protection contre les risques d'avalanche, de chute de blocs, préservation de la ressource en eau, réservoir de biodiversité, régulation du climat, stockage du climat, puit de fraîcheur pour l'habitant...).

La gestion forestière en Trièves se caractérise par la présence d'une majorité de peuplements en futaie irrégulière et des cas isolés de coupes rases.

Une filière importante et dynamique :

- 8000 m³ exploités en forêt privée et 15-20 000 m³ en forêt publique, soit environ 500 grumiers par an
- 40% bois d'œuvre (charpente, menuiserie), 40% bois d'industrie (pâte à papier, coffrage), 20% bois énergie (bûche, plaquette, granulés)
- Source de revenus importante pour certaines communes du Trièves, même si le coût d'achat est relativement bas actuellement
- Une majorité du bois exportée vers l'extérieur du territoire
- Environ 180 emplois locaux dans la filière :
 - 6 entrepreneurs de travaux forestiers
 - 3 scieries + 2 scies mobiles (privé et professionnel)
 - 1 producteurs de plaquettes et 9 producteurs et revendeurs de bois bûche
 - 28 charpentiers et constructeur ossature bois, 21 menuisiers ébénistes et 20 autre entreprises
- Mais un déficit de bûcherons et de débardeurs.
- Des difficultés d'approvisionnement en bois bûches localement.

Le territoire du Trièves s'est engagé dans la création d'une filière bois-énergie à travers une charte forestière de territoire. Cette charte vise également à favoriser la mobilisation du bois d'œuvre. La filière bois et le bois énergie en particulier ont un rôle à jouer en matière de développement local (valorisation des ressources locales...), d'économie locale (création d'emploi, maintien des exploitations et activités forestières...), d'environnement (ouverture du paysage, contrôle et lutte des glissements de terrains, gestion des haies, lutte contre le risque incendie...). Ainsi, pour dynamiser la filière et accompagner ses transformations, les Communautés de communes du Trièves, de la Matheysine et de l'Oisans coopèrent ensemble depuis 2017. Elles mènent ensemble des actions de sensibilisation, mobilisent des financements (ex : programme Sylv'acces) permettant de réaliser avec les communes et les propriétaires privées des opérations de reboisement et de nouvelles dessertes forestières. Elles travaillent ensemble sur les nouvelles actions à mener dans les prochaines années, notamment pour permettre l'adaptation au changement climatique.

Economie locale

C'est un modèle économique qui parvient à capter des revenus extérieurs (à défaut de créer de la richesse) – témoin de la qualité et attractivité du cadre de vie local - mais qui ne parvient pas à maximiser la consommation de cette richesse au sein de l'économie locale.

1135 entreprises mais l'industrie quasi-inexistante.

Le Trièves est caractérisé par une micro-économie avec seulement 20 entreprises comptant plus de 20 salariés (aucune pollution chimique, visuelle, sonore ou olfactive).

Le territoire maintient ses emplois qui progressent même légèrement (2 800 emplois) mais la gamme des activités reste incomplète. Le secteur du BTP, a subi fortement la crise de 2008 mais profite depuis 2016 des politiques de rénovation thermique des logements (TEPOS-CV). L'évolution de l'emploi par branches d'activités révèle la montée en puissance du secteur tertiaire.

Par ailleurs, afin de valoriser les produits alimentaires locaux et artisanaux du Trièves, la Communauté de communes projette la réalisation fin 2025 d'une Maison de Pays à Clelles. Situé à proximité immédiate de la RD 1075, cet équipement public accueillera les productions locales d'une vingtaine de producteurs et artisans triévois (au moins) et permettra également de mieux valoriser les activités et sites touristiques du territoire.

Enfin, les évolutions des modes de vie et la crise sanitaire en cours favorisant le développement du télétravail à domicile ou dans des espaces de coworking, la communauté de communes du Trièves a réalisé en 2021 une étude visant à accompagner le développement de plusieurs tiers lieux d'activités ainsi que le recours durable au télétravail en Trièves pour une partie des navetteurs actuels. Il existait un seul tiers lieux d'activités en 2021, mais suite à cette étude, un second a été ouvert en 2022 à Gresse en Vercors et un troisième sera créé en 2023 à Mens.

Commerces :

- Une densité commerciale limitée, favorisant néanmoins les pratiques de proximité.
- Une densité commerciale en grandes et moyennes surfaces très limitée : 150 à 170 m² de surface de vente pour 1000 hab.
- Un complément important apporté par un tissu de supérettes, épiceries et multiservices.
- Plus de 150 établissements gravitant autour du secteur marchand (alimentaire, non alimentaire, services marchands, hôtellerie/restauration), soit une densité moyenne de 17 Ets. pour 1000 hab. ; supérieure à la moyenne régionale – une performance à modérer compte tenu de la présence d'établissements saisonniers.
- Des situations différenciées selon les cantons et l'empreinte touristique du territoire.

Une armature commerciale propre à chaque secteur :

- Secteur de Monestier de Clermont : une offre commerciale organisée autour de Monestier et d'un ensemble de pôles commerciaux satellites. Un maillage commercial qui profite des points d'attraction touristiques du territoire (Treffort, Gresse, Château Bernard) et de la dynamique démographique issue du desserrement de l'agglomération grenobloise.
- Secteur de Clelles : une offre commerciale polarisée, où le bourg-centre propose une offre plus « modeste » et les communes environnantes parviennent à pérenniser un bouquet d'activités complémentaires autour de logiques de différenciation.
- Secteur de Mens : une offre commerciale polarisée par Mens, qui reçoit l'équipement commercial le plus étoffé (3 supérettes) pour plus d'une cinquantaine d'activités (unique moyenne surface spécialisée du territoire). Une tendance à la désertification commerciale des communes voisines, où les phénomènes de concurrence du secteur de la Mure se font plus ressentir.

Un tissu local également tourné vers l'accueil de la clientèle touristique :

- Des « multiservices » qui dessinent un maillage commercial complémentaire au plus près des espaces habités.
- Des pôles touristiques en lien avec les équipements et sites phares du territoire. Actifs en saison ou à l'année, ils sont composés d'établissements qui agrémentent l'offre existante (équipement sportif notamment).
- Des commerçants ambulants qui apportent une offre complémentaire importante (épicerie, boulangerie, surgelés...).

Tourisme

Un secteur d'activité important pour le Trièves et qui génère des retombées transversales. Il est composé d'un tourisme vert diffus sur tout le territoire et de trois pôles phares : le balcon Est du Vercors avec notamment Gresse en Vercors, composé de villages-stations de moyenne montagne qui proposent ski alpin, ski de randonnée, raquettes, ski nordique, chiens de traîneaux mais sont également en cours de diversification pour prendre en compte les

données du réchauffement climatique et l'évolution des pratiques ; le lac de Monteynard-Avignonet avec sa base nautique et le point de départ de nombreuses randonnées (passerelles himalayennes) ; le bassin autour de Clelles et Mens avec ses nombreux petits villages.

Il est encore en deçà de son potentiel exploitable. Il représente en 2020, 160 000 nuitées marchandes auxquelles s'ajoutent les résidents secondaires. Les efforts de promotion et la création de nouveaux produits écotouristiques (route des savoir-faire, produits sans voiture, micro aventures) répondent aux nouvelles attentes et renforcent l'image nature, ressourcement et authenticité du Trièves.

Un très large panel d'activités complémentaires est présent sur le territoire : Chemins de randonnées, activités de neige et activités lacustres (planche à voile, kitesurf, traversée en bateau, ...), sites d'escalade, de canyoning, d'accrobranches, parcours VTT, passerelles du Monteynard, Odyssée Verte, Golf rustique, planétarium, piscine, spa-sauna, centre équestre, sites de pêches, tir à l'arc ainsi qu'une hôtellerie insolite (refuges, chambre d'alpage, Tepee, Gîte Bio, hébergement à la ferme, ...) et spécialisée (public handicapé, médicalisé) et espaces séminaires (Percy, Gresse en Vercors).

Tourisme et transition écologique :

L'attractivité de nombreuses destinations touristiques dépend de leur climat. Pourtant, un paradoxe existe. Le tourisme fait partie des premiers secteurs touchés par le changement climatique, mais, dans un même temps, il contribue fortement aux émissions de gaz à effet de serre. Publiée dans la revue scientifique « Nature climate change », une étude vient de révéler que le tourisme mondial serait à l'origine de 8 % des émissions de gaz à effet de serre. Menées par des chercheurs des universités de Sidney, du Queensland et de Cheng Kung, les recherches révèlent que les vecteurs de pollution liés au tourisme sont nombreux : on y retrouve aussi bien les transports que l'alimentation, l'hébergement ou les achats voyageurs.

Fort de ces constats, la stratégie touristique du Trièves vise notamment à développer la notoriété du Trièves pour les clientèles urbaines de proximité, à renforcer le tourisme expérientiel, un tourisme « 4 saisons » et à développer des séjours « décarbonnés ».

Principaux éléments :

- Un secteur majeur pour l'économie du Trièves : 30% des flux de revenus du territoire, 20% à 25 % de la clientèle des commerces des 3 centres-bourgs,
- Un complément d'activité indispensable pour de nombreux actifs du territoire garantissant la pérennité des activités.
- Une quarantaine de prestataires de loisirs, plus de 300 établissements destinés à l'hébergement et restauration de la clientèle touristique (y compris avec un fonctionnement saisonnier), 44 membres composent la Route des Savoir Faire (artisans d'art, sites culturels, producteurs) ;
- Une densité en cafés / hôtels / restaurants supérieure à la moyenne régionale
- Un secteur qui s'appuie sur la qualité du cadre de vie local (paysages, biodiversité)
- Une économie qui se diffuse sur l'ensemble du territoire,

- Un hébergement marchand qui représente 5500 lits
- Une offre à deux vitesses où les formats plus anciens coexistent avec des formats récents plus « conceptualisés »
- Une spécificité identifiée dans l'offre d'hébergement adaptée (au handicap)
- Des capacités d'accueil exploitées à 1/3 de leur capacité théorique maximale du fait d'une importante saisonnalité (jour d'ouverture). Comme dans de nombreuses autres régions de France, le secteur touristique est particulièrement affecté par la crise sanitaire et économique en 2020 et 2021.

Emploi

85% des salariés travaillent dans des activités présentielle dédiées aux besoins de la population locale. Ce sont ainsi près de la moitié des emplois (47% contre 30% en Isère) qui sont tournés vers l'éducation, la santé, l'action sociale ou l'administration et 25% qui concernent le commerce ou les services à la population. Ces activités se retrouvent parmi les 10 principaux employeurs du territoire.

Par ailleurs, avec 10 % des emplois dans l'agriculture, le Trièves est le territoire le plus agricole de l'Isère. La construction totalise 12,7 % de l'emploi (6,7 % en Isère).

Des spécificités et des carences qui tendent à s'accroître :

- Des spécificités qui bénéficient d'une bonne dynamique : secteur de la construction, santé humaine et action sociale, hébergement restauration ;
- De nouveaux gisements à développer : arts, spectacles et activités récréatives, services à la personne... ;
- Des secteurs employeurs en perte de dynamique : industrie manufacturière et commerces de détail / commerce de gros / réparation automobile ;
- Une baisse à enrayer : activités de services aux entreprises et activités scientifiques et techniques

Le chômage de longue durée

Le Trièves compte, pour 10 400 habitants, 377 chômeurs de longue durée pour 736 demandeurs d'emploi, d'un niveau d'études et de qualifications beaucoup plus élevé que la moyenne.

La Communauté de communes du Trièves est l'EPCI de l'Isère ayant la plus forte part de demandeurs d'emploi exerçant une faible activité (catégories B et C) : 47 % contre 36 % en Isère. Ces catégories sont en hausse (+38 %) alors qu'elles diminuent ailleurs (-1,6 %). Les plus fortes hausses ont concerné : les catégories BC, les seniors (déjà surreprésentés sur le territoire) et les chômeurs de très longue durée.

Plusieurs facteurs rendent plus difficile la recherche d'emploi : les offres d'emploi sont souvent saisonnières ou à temps partiel ; les entreprises sont très majoritairement de petite taille et recrutent peu ; il n'y a pratiquement pas d'industries ; la situation géographique et les transports ne facilitent pas la mobilité.

De plus, les salaires et revenus y sont plus faibles que la moyenne nationale, et de nombreuses familles dépendent de prestations sociales. Les nombreux emplois à temps partiel ou saisonniers, les problèmes de mobilité, les déficiences du marché du logement, les difficultés d'accès aux soins renforcent la précarité économique et sociale. Ce que nous disent les personnes privées d'emploi, c'est bien que plus le temps du chômage est long, plus les effets du chômage sur leur santé sont importants et ce sans distinction d'âge, de genre, de niveau d'étude ou de situation géographique.

En Trièves, comme ailleurs, les raisons qui seraient à l'origine de cette dégradation sont l'isolement (avec ici en plus une dispersion dans 27 communes éloignées les unes des autres), le manque d'estime de soi reflet de la mauvaise image ambiante sur le chômage et les chômeurs de longue durée et la fatigue, qui résultent de l'absence des résultats dans la recherche d'emploi à côté d'autres raisons liées aux difficultés d'accès à la nourriture ou aux soins par manque des ressources suffisantes pour vivre.

Répartition des demandeurs d'emploi par classe d'âge

Âge	31 décembre 2019 (%)	30 juin 2020 (%)	30 septembre 2021 (%)
Moins de 25 ans	9	13	5
De 25 à 49 ans	65	62	63
50 ans et plus	26	25	32

Caractéristiques principales du marché de l'emploi du Trièves :

- Haut niveau de diplôme des demandeurs d'emploi (34% vs 27% pour l'Isère) ; mais des demandes orientées sur des emplois à plus faible niveau de qualification,
- Importance de demandeurs en situation de rupture (économique, sociale, familiale, psychologique, ...),
- Des demandeurs seniors de plus en plus nombreux (rupture, recherche de revenu complémentaire, ...) : 28,8% vs 24% en Isère.
- Des demandeurs en situation de famille monoparentale nombreux, fortement orientés vers les services à la personne. Une problématique spécifique de garde d'enfant et de mobilité limitant les embauches,
- Des nouveaux demandeurs jeunes et alternatifs en situation de rupture marquée, sans projets ou secteurs d'activités recherchés spécifiquement, en dépit d'un niveau de qualification plus élevé.

Le choix de la transition écologique et la croissance verte

Le Trièves a une longue culture du développement durable. Le territoire a notamment conduit un Agenda 21 dès 2004, labellisé par le Ministère et deux fois lauréat des rubans du développement durable. Engagé depuis le début de l'année 2014 dans le programme régional TEPOS, puis TEPCV en juin 2015, la communauté de communes s'est dotée d'un projet d'actions visant non pas à une autonomie énergétique mais à croiser les courbes entre

consommation énergétique et production d'énergie renouvelable. De plus, de nombreux résidents actifs habitent dans le Trièves mais travaillent dans l'agglomération grenobloise (40% de la population active voire 60% sur les communes au Nord du Trièves). Il faut ajouter à cela les besoins de chauffage de logement individuels, anciens et plus grands à 900 m d'altitude en moyenne. Il s'agit de proposer aux habitants des modes alternatifs de mobilité et d'agir sur le bâti énergivore.

La belle réussite de la plateforme locale de rénovation énergétique avant l'arrivée du SPPEH

Le programme « Territoire à énergie positive pour une croissance verte » (TEPCV) a en effet permis d'identifier sur notre territoire une vulnérabilité énergétique importante (40% de consommation par habitant supplémentaire par rapport à la moyenne régionale). Grâce aux fonds apportés par le programme TEPCV et au service public local mis en place par la CCT, 1 logement sur 30 a été rénové énergétiquement en Trièves durant les 3 années d'existence du fonds TEPCV. De plus, la rénovation apparaît également comme un levier de développement économique particulièrement adapté au tissu économique local notamment pour les nombreux artisans locaux qui ont pu profiter de ce nouvel essor de la croissance verte.

La mise en place nationale du SPPEH (Service Public de la Performance Energétique de l'Habitat) en 2021 a modifié profondément le dispositif très efficace qui avait été mis en place à l'échelle du territoire : le processus s'est complexifié sur le plan administratif et sa gestion a été externalisé en dehors du Trièves, avec des résultats très hétérogènes pour les bénéficiaires. La CCT a néanmoins continué jusqu'en 2022 à accorder des aides aux travaux de rénovation énergétique en lien avec celles accordées par la Région AURA car les besoins de rénovation sont encore très nombreux en Trièves, qu'il s'agisse de logements privés ou du parc public.

Par ailleurs, en 2019, le Trièves et la métropole grenobloise ont été les premiers EPCI de l'Isère à signer un Contrat de Transition Ecologique avec l'Etat (et le Département). Nombre des projets identifiés dans le cadre du CTE concernaient des projets de rénovation énergétique pour des bâtiments communaux. Toutefois, à la différence du fonds TEPCV, ce dispositif de l'Etat n'a permis que de prioriser les projets d'investissements soutenus financièrement dans le cadre de crédits de droit commun de l'Etat mais sans mobiliser de financements supplémentaires pour la transition écologique.

Mobilités et déplacements :

Habitants un territoire de 632 km², les trièvois sont très dépendants de la voiture individuelle. Ils dépensent chaque année plus de 19 millions d'euros pour ce type de déplacements, qui génèrent 34 % des consommations énergétiques locales. Néanmoins de plus en plus de trièvois souhaitent renoncer à la voiture individuelle comme seule modalité pratique de déplacement : l'autopartage (Citiz) a ainsi vu le jour en Trièves à l'initiative d'habitants.

La Communauté de communes dispose d'un parc de vélos à assistance électrique qu'elle a mis à disposition des habitants durant 4 ans. Depuis 2022, ces VAE sont mis à disposition d'une part des communes au bénéfice des réfugiés ukrainiens et des migrants, mais aussi des

services de la CCT et de l'EBE Pep's Trièves (expérimentation Territoire zéro chômeur de longue durée).

Des flux pendulaires orientés pour l'essentiel vers l'agglomération grenobloise :

- 35 à 40% des actifs occupés du Trièves rejoignent quotidiennement la Métro (près de 1500 actifs estimés).
- 10% des emplois du Trièves sont issus de résidents de la Métro (180 à 200 emplois).
- 1900 navetteurs (en augmentation depuis 2014).

Très peu d'échanges avec les territoires voisins : Matheysine / Pays de Corps / Valbonnais : 3 à 5 % d'actifs sortants. Des volumes et destination de flux fortement différenciés entre les secteurs de Monestier, Clelles et Mens. Une ligne de train Gap-Grenoble - 2 gares (Clelles-Mens et Monestier de Clermont) avec 9 allers retours /j. Une ligne de bus Mens - Grenoble, et une ligne de transport à la demande expérimentale.

Le deuxième objectif de TEPOS-CV a donc été de favoriser les modes alternatifs de mobilité en s'appuyant notamment sur la ligne de chemin de fer Gap-Veynes-Grenoble pour favoriser les déplacements alternatifs. La ligne ferroviaire Grenoble Gap, qui traverse le Trièves et longe la route départementale 1075, a été longtemps fragilisée par un manque d'entretien et d'investissements de la part de la SNCF et des régions AURA et SUD, ce qui a entraîné une diminution progressive de sa fréquentation jusqu'à une possible remise en question de son existence. En 2020 et 2021, la communauté de communes du Trièves a participé à une étude en partenariat avec le SMMAG et Grenoble Alpes Métropole et avec le soutien du Commissariat de massif, visant à renforcer le potentiel de développement des territoires traversés par cette ligne. L'étude a permis de réaliser un diagnostic et une stratégie interterritoriale sur l'ensemble de la ligne Grenoble – Gap sans toutefois que le plan d'action soit finalisé faute de partenariat financier avec les différentes collectivités de la Région Sud concernées par la ligne.

Si la Communauté de communes du Trièves n'a pas finalement pris la compétence « mobilité » en 2021 au terme d'une longue réflexion (dans le cadre de Loi Mobilités »), une seconde étape de la réflexion est en cours actuellement pour bénéficier d'une ou plusieurs délégations de compétences ciblées de la part de la Région AURA (AOM) afin de développer un ou plusieurs services de mobilité sur le territoire.

Eau potable et assainissement

Face à l'accentuation des périodes de sécheresse, il est primordial de sécuriser l'alimentation en eau potable. La sécurisation peut prendre plusieurs formes. L'amélioration des rendements représente la méthode la plus efficace en termes d'économie d'eau : elle passe par l'amélioration de la surveillance du réseau et l'amélioration de la réactivité face aux fuites et casses. Elle peut être complétée par la mise en place de petites interconnexions quand la géographie le permet.

De même, face au vieillissement des réseaux et ouvrages, il est nécessaire d'anticiper le renouvellement, la réhabilitation et de mettre en place une véritable gestion patrimoniale. Au vu du défi financier que cela représente, l'élaboration d'un programme de renouvellement est indispensable. Dans le contexte actuel de forte baisse des subventions, notamment pour l'eau potable, il convient également de réfléchir à un ajustement des tarifs et à la hiérarchisation des priorités.

Enfin les services ont également l'obligation de respecter la réglementation en vigueur. Le retard pris sur certains secteurs doit être pris en compte dans les choix des collectivités pour améliorer la qualité de l'eau (suppression du plomb, réhabilitation ou abandon de captage, interconnexions, traitement) et l'assainissement (choix entre collectif et individuel). La disproportion entre le coût démesuré des projets, tels qu'ils sont actuellement formulés, et le faible gain de leur réalisation pose la nécessité d'une réflexion sur une possible hiérarchisation des projets sur le long terme. La mise aux normes doit absolument être compatible avec les intérêts du territoire, tant en termes sanitaire, économique, de préservation de l'environnement et d'accompagnement de l'urbanisation future.

Eau potable :

Nombre de services : 23

Volume distribué 2017 : 736 000m³

Nombre d'abonnés 2017 : 6825

Volume prélevé : 1 480 000m³ en 2018

Rendement : 53% (Pour le Trièves, le rendement seuil défini par la réglementation est de 66%)

Linéaire de canalisation : 493km

Nombre de réservoirs : 76

Nombre de captages en service : 72

Valeur du patrimoine : 67 M€ (très estimatif source SIGREDA)

Assainissement :

Nombre de STEP : 32 toutes en régie communale sauf SIAM

Point noir SAGE : Prébois et Tréminis inventoriés comme des foyers de pollution de l'Ebron.

5.2. ANNEXE 2 : PLAN D'ACTION PLURIANNUEL DÉTAILLÉ

Axe 1 - Favoriser l'évolution des pratiques et des comportements vers plus de sobriété et une meilleure qualité de vie

Energie			
Commune de Château-Bernard	Rénover et optimiser le système d'éclairage public	2023	12 991 €TTC (armoires) 52 197 €TTC (luminaires)
Commune de Saint-Jean-D'Hérans	Réduire le nombre de points lumineux	2023	1 000 €
Commune de Gresse-en-Vercors	Remplacer des points lumineux par des lampadaires à LEDS	2023 - 2024	90 000 €HT
Commune de Mens	Rénover et optimiser le système d'éclairage public	2023 - 2025	23 000 €
Commune de Saint-Andéol	Rénover et optimiser le système d'éclairage public	2023	39 136 €
Commune de Châtel-en-Trièves	Rénover et optimiser le système d'éclairage	2023 - 2024	A compléter en fin d'année
Commune de Monestier-du-Percy	Rénover et optimiser le système d'éclairage public	2023 - 2024	10 000 €
Commune de St-Maurice-en-Trièves	Mettre en place l'extinction de l'éclairage public	2023	2 380 €TTC
Commune de St-Martin-de-la-Cluze	Faire l'extinction de l'éclairage public et installer des détecteurs et projecteurs solaires dans les arrêts de bus	2022 - 2023	6 000 €
Commune de Mens	Expérimenter l'extinction de l'éclairage public	Evaluation et bilan de l'expérimentation avec les habitants et réajustements au printemps 2023	12 000 €
PNR	Suivre les rénovations de l'éclairage sur les 39 communes de la RICE et évaluer la qualité du ciel nocturne	Tous les ans	pas de budget à prévoir (temps de travail agent)
Commune de Saint-Jean-D'Hérans	Remplacer luminaires des bâtiments communaux	2023 - 2024	10 000 €
Commune de Saint-Andéol	Se doter d'un parc de luminaires économes en énergie	2023	3 800 €
CCT - service patrimoine	Remplacer les luminaires et convecteurs fortement consommateurs	2023 - 2026	environ 10 000€/an
Commune de Saint-Jean-D'Hérans	Rénover un bâtiment communal pour créer un logement communal	2025 - 2026	138 000 €
Commune de Saint-Jean-D'Hérans	Rénover 3 logements communaux	2023 - 2024	20 000 €
Commune de Saint-Jean-D'Hérans	Rénover la salle des fêtes	2023	51 000 €
Commune de Sinard	Rénover la salle des fêtes, la maison Mazet (4 classes) et le bureau de la directrice de l'école	2025	A compléter en fin d'année
Commune de Tréminis	Rénover le secrétariat de la mairie	2023	7 500 €
Commune de Le Percy	Rénover énergétiquement un logement communal (T5)	2023	17 000 €
Commune de Gresse-en-Vercors	Mettre en œuvre le projet de rénovation thermique d'un bâtiment communal	2023 - 2026	1 500 000 €HT
Commune de St-Maurice-en-Trièves	Rénover des bâtiments communaux	2023 - 2024	Environ 20 000€
Commune de Prébois	Rénover un logement communal	2023	3 000 €
Commune de Prébois	Rénover et isoler l'appartement de la mairie	2024	A compléter en fin d'année
Commune de Saint-Andéol	Rénover les batiments publics et/ou les logements communaux	2024-...	En cours
CCT - service patrimoine	Rénover les bâtiments de la CCT	2023 - 2026	180 000€ 1 900 000€ non budgété non budgété

Commune de Châtel-en-Trièves	Isoler 3 logements communaux	2023	12 474,55€ 25 238,57€ 15 200,55€
Association les Skieurs du Mont Aiguille	Rénover thermiquement le refuge des Chaumailoux	2023 - 2024	28 355 €TTC
Commune de Monestier-du-Percy	Rénover les bâtiments publics et/ou les logements communaux	2023 - 2026	1 000 000 €
Commune de Lalley	Poser des fenêtres double vitrage dans des logements communaux	2024	3 000 €
Commune de Mens	Rénover des bâtiments communaux, au minimum 1 ou 2 bâtiments par an	2023 - 2026	607 982 €HT
CCT - service tourisme	Adapter les hébergements touristiques au changement climatique	2023 - 2024	A compléter en fin d'année
Association Pep's Trièves	Expérimenter des techniques de rénovation respectueuses de l'environnement	2023 - 2025	A compléter en fin d'année
Commune de Prébois	Créer une charte sobriété énergétique pour les bureaux	2023	0 €
CCT - service logement	Animer et sensibiliser sur la thématique de l'habitat et du logement	2023	1 400 €
CCT - service déchets	Renforcer l'optimisation des pratiques du service déchets	2023 - 2026	A compléter en fin d'année
CCT - service patrimoine	Installer des systèmes de régulations dans les bâtiments de la CCT	à prévoir plus tard	A compléter en fin d'année
CCT - service transition écologique	Définir un protocole "agent économe" à respecter par tous les services	2025 - 2026	A compléter en fin d'année
Commune de Gresse-en-Vercors	Créer un tiers-lieu avec du télétravail pour limiter les déplacement	2023 - ...	3 000 €TTC

Eau et assainissement

Commune de Château-Bernard	Rénover une partie du réseau d'eau	2023	30 000 €TTC
Commune de Mens	Rénover les réseaux d'eau	Tous les ans, en 2023 rue des Alpages	472 000 € (rue des alpages) + 20 000 € annuel pour renouvellement de conduites
Commune de Le Percy	Renouveler la conduite d'adduction d'eau potable du captage font froide à Casseyre et renforcer le réseau d'eau potable du hameau de Chabulière	2023 - 2024	98 222 € (captage) et 73 000 €
Commune de St-Maurice-en-Trièves	Renouveler la conduite d'eau de la montée de l'arcet	2024	A compléter en fin d'année
Commune de Saint-Andéol	Rénover les réseaux d'eau	2024	50 000 €
Commune de Saint-Jean-D'Hérans	Réaliser des investissements prioritaires de renouvellements de conduites d'eau potable	2023 2024	97 000 € 28 000 €
Commune de Monestier-du-Percy	Protéger les captages/les sources naturelles en réhabilitant des ouvrages	2024 - 2026	A compléter en fin d'année
Commune de Château-Bernard	Rénover le reseau d'assainissement par tronçon	2024 (pour une partie)	1 000 000 €TTC pour l'ensemble des travaux
Commune de Saint-Andéol	Mettre en œuvre un séparatif pour la collecte de la STEP	2024	10 000 €

Mobilité

PNR	Réaliser le schéma directeur de développement du vélo à l'échelle d'Inspiration Vercors (comprenant entièrement le Trièves)	2023	48 000 €
CCT - interservices	Travailler sur des aménagements et des itinéraires cyclables en Trièves avec les communes et la CCT	2023 - 2024	en cours de budgétisation
CCT - service transition écologique	Travailler sur les conventions de délégation et développer de nouveaux services de mobilité	2023 - 2026	10 000 €
PNR	Faire la cartographie des services de mobilité à l'échelle du PNR	2023 - 2024	20 000 €
Commune de Mens	Communiquer sur les offres et les demandes de mobilités	2024	A compléter en fin d'année
Association Pep's Trièves	Participer aux réflexions du territoire sur le partage de véhicules et la mobilité des publics vulnérables	2023	pas besoin de budget (temps personnel)
Commune de Château-Bernard	Créer un tiers lieu	2025	91 000 €
Commune de Tréminis	Installer une borne de recharge électrique	2024	A compléter en fin d'année
Commune de Sinard	Créer des aménagements pour la mobilité (cheminement piéton, arrêts de bus, aire de covoiturage avec affichage)	2023 - 2024	174 000 €HT
Commune de Mens	Créer de voies de mobilités douces	2025	A compléter en fin d'année
Commune de Mens	Créer des aménagements piétonniers	2023 : rue des Alpagnes 2024-2026 : autres aménagements	
Commune de Mens	Réaliser des abris à vélos et des range-vélos	Tous les ans	10 000€/an
Commune de Saint-Andéol	Soutenir la ligne de train Grenoble /Gap	2023	Gratuit
CCT - service transition écologique	Avoir un abonnement professionnel à Citiz pour les déplacements des agents de la CCT	2023	720 €
Commune de Mens	Convertir le parc automobile communal	Tous les ans	33 000 €
CCT - service patrimoine	Poursuivre le renouvellement de la flotte de véhicule de la CCT	2024 - 2026	A compléter en fin d'année
Commune de St-Paul-les-Monestier	Convertir le parc auto à l'électrique	2025	compléter fin d'année
Association Pep's Trièves	Réfléchir sur la mobilité de ses employés pour réduire l'impact écologique des trajets domicile/travail	2023	pas besoin de budget (temps personnel)
Commune de Mens	Diversifier l'offre de la navette interne du marché	2023 ou 2024	40 000 €

Déchets			
Commune de Sinard	Acheter des poubelles de tri des déchets pour les manifestations	2023	2 000 €HT
Commune de Gresse-en-Vercors	Assurer la gestion des déchets verts	2023 - ...	0 €
CCT - service déchets	Gérer les bio-déchets des habitants et des professionnels	2023	
CCT - service déchets	Assurer la gestion des déchets verts	2023	
CCT - service tourisme	Aider les hébergeurs et restaurateurs à être plus sobre en déchets plastiques	2023	2 000€/journée qui propose d'autres actions ci-dessous (forfait global)

Autres ressources			
-------------------	--	--	--

Commune de Gresse-en-Vercors	Multiplier les antennes et la fibre optique pour faciliter le télétravail	2023	1000 €HT pour mise à jour du document graphique, plus si nécessité évaluation enviro
Commune de Mens	Sensibiliser le personnel et les élus à des pratiques vertueuses	2023	gratuit (en interne)

Axe 2 - Développer l'autonomie locale

Energie			
Commune de Château-Bernard	Installer un système photovoltaïque sur le toit du hangar communal	2025 - 2026	A compléter en fin d'année
Commune de Château-Bernard	Installer un système PV sur un abri bus	2024	19 200 €TTC
Association Club de tennis de Monestier-de-Clermont	Créer un toit pour le court de tennis recouvert de panneaux photovoltaïques	2024	300 000 €
Commune de Saint-Jean-D'Hérans	Mettre en place des panneaux photovoltaïques	2024	55 000 €
Commune de Sinard	Etudier la construction d'un parc photovoltaïque sur une friche	2024	A compléter en fin d'année
Commune de Le Percy	Installer des panneaux photovoltaïques sur une toiture communale	2023 - ...	0€ pour la commune mise à disposition de la toiture et la commune reçoit une redevance de 300€/an
Commune de St-Paul-les-Monestier	Installer une toiture photovoltaïque	2024	A compléter en fin d'année
Commune de Gresse-en-Vercors	Equiper des bâtiments communaux en photovoltaïque pour de l'autoconsommation collective	2023 - 2024	40 000 €HT
CCT - service déchets	Installer un système photovoltaïque dans les deux déchetteries	2023	6 000 € (3000€ par déchetterie)
CCT - service transition écologique	Mettre en place un fonds précarité énergétique pour l'achat d'autokits par les ménages modestes	2023 - 2024	4 000 €
Association Pep's Trièves	Participer à la réflexion sur l'utilisation des panneaux photovoltaïques des CVT	2023	pas besoin de budget (temps personnel)
CCT - service patrimoine	Etudier la possibilité de mettre du photovoltaïque pour de l'autoconsommation pour des bâtiments de la CCT	2023	50 000 €
PNR	Gérer le réseau des centrales villageoises du PNR et organiser des rencontres entre elles	annuel	pas de budget à prévoir (temps de travail agent)
Commune de Monestier-du-Percy	Installer une toiture photovoltaïque sur un bâtiment communal (autoconsommation, production)	2024 - 2025	30 000 €
Commune de Mens	Installer une toiture photovoltaïque	2023	CVT
Commune de Saint-Jean-D'Hérans	Changer le système de chauffage par une énergie renouvelable	2024	73 000 €
Commune de Lalley	Remplacer la chaudière à fioul par une chaudière à pellets de bois	2026	A compléter en fin d'année
CCT - service patrimoine	Sortir des systèmes de chauffage aux énergies fossiles	2024 - 2025	580 000 € pour chaufferie Mens

Commune de Monestier-du-Percy	Changer le système de chauffage aux combustibles fossiles par des énergies renouvelables (chaudière à granulés, chaudière à plaquettes bois...)	2025 - 2026	105 000 €
Commune de Monestier-du-Percy	Rénover le chauffage de l'église	2023	10 000 €
Commune de Monestier-du-Percy	Créer un réseau de chaleur alimenté par une chaudière à bois déchiqueté	2025 - 2026	A compléter en fin d'année
Association Kerléa	Promouvoir les chauffe-eaux solaires	2023	
Association Kerléa	Organiser des achats groupés de chauffe-eau solaire	2023	
CCT - service transition écologique	Etudier la méthanisation à la ferme pour la production de bio-gnv	2023	0 €
Commune de Monestier-du-Percy	Installer des bornes de recharge électrique dans tous les lieux publics du territoire	2024 - 2025	A compléter en fin d'année

Agriculture et alimentation			
Commune de Château-Bernard	Créer un groupe d'achats de produits locaux et installer des casiers	2024	60 000 € TTC
Commune de Saint-Andéol	Réaliser les colis de fin d'années du CCAS et des repas des aînés avec des produits locaux	2024	500 €
PNR	Participer au PAIT notamment sur l'action Alimentation bas carbone	2023 - 2024	2 000 €
CCT - service agriculture	Participer au PAIT	2023	ETP en interne
PNR	Soutenir le service de remplacement (convention d'objectifs)	annuel	40 000 €
PNR	Travailler sur le patrimoine végétal domestique	2022 - 2024	100 000 €
PNR	Soutenir le Réseau Fermes du Vercors	annuel	0,15 ETP
CCT - service vie sociale et culturelle	Développer des jardins partagés à Monestier-de-Clermont	2023	10 000 €
CCT - service agriculture	Mobiliser le foncier local et favoriser l'installation et la transmission en agriculture	2023	4 200 €
Chambre d'agriculture de l'Isère	Accompagner les porteurs de projets pour l'installation et la transmission	2023 - 2025.....	

Economie locale			
Commune de Gresse-en-Vercors	Soutenir l'expérimentation Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée (TZCLD)	2023	100 € TTC
CCT - service économie	Porter des actions de développement économique exemplaire en matière de TE	2025	2,3 M€
Association Pep's Trièves	Proposer des services de proximité aux habitants et aux professionnels du territoire	2023 - ...	pas de budget précis, services proposés
Commune de Monestier-du-Percy	Soutenir les commerces et services de proximité et avoir recours à l'artisanat local	2023 - 2026	50 000 €
Commune de Mens	Soutenir les commerces et des services de proximité, notamment en ayant recours à des artisans locaux	Tous les ans	

Axe 3 - Renforcer la résilience du territoire face au changement climatique

Risques naturels			
Commune de Château-Bernard	Créer une réserve d'eau pour la protection contre les incendies	2025	A compléter en fin d'année
Commune de Saint-Jean-D'Hérans	Créer une réserve d'eau contre l'incendie	2023	23 000 €
CCT - service forêt	Anticiper le risque incendie de végétation en Trièves pour mieux le gérer	2023	7 200 €

CCT - service transition écologique	Renforcer et communiquer sur l'observatoire du changement climatique en Trièves	2023	4 000 €
-------------------------------------	---	------	---------

Eau et assainissement			
Commission Locale de l'Eau (CLE)	Réaliser le schéma de partage de la ressource en eau, sur les bassins versants de l'Ebron et de la Gresse	2024 - 2026	A compléter en fin d'année
Commission Locale de l'Eau (CLE)	Equiper les sources et suivre les débits (plus value pour le service AEP et pour le suivi de l'impact du changement climatique sur la ressource en eau	2024 - 2026	A compléter en fin d'année
Commune de Saint-Jean-D'Hérans	Equiper une source non surveillée pour le remplissage de citernes	2023	6 000 €
Commune de Mens	Permettre l'accès à une source non potable pour les agriculteurs et les jardiniers	2022 - ...	remise en service : gratuit, Recherches : non estimé
Commune de Saint-Jean-D'Hérans	Etudier la récupération d'eau en sortie de STEP	2023	A compléter en fin d'année
Commune de Sinard	Récupérer et réutiliser les eaux de pluie sur l'ensemble des bâtiments	2024	A compléter en fin d'année
Commune de Mens	Recommander la pose de récupérateur d'eaux de pluie sur les actes d'urbanisme	2023 - ...	gratuit
Commune de Gresse-en-Vercors	Créer des systèmes de récupération d'eau	2023	70 000 €HT
Entreprise Eymard Plomberie	Proposer l'offre commerciale d'installation de cuve à récupération d'eau de pluie enterré ou non, raccordé aux réseaux domestiques (après réception et mise en conformité de la qualification QUALIPLUIE)	2023 - ...	A compléter en fin d'année
Commune de Gresse-en-Vercors	Réaliser le schéma directeur d'assainissement	2023	53 000 €HT
CCT - service aménagement	Sensibiliser les élus à la mise à jour des schémas directeur d'assainissement	2023	Temps RH en interne
CCT - service aménagement	Renforcer les contrôles périodiques spanc	2023	Temps RH en interne

Biodiversité			
Commune de Le Percy	Réaliser l'ABC (Atlas de la biodiversité communale) mutualisé avec Monestier du Percy (MDP) et Mettre en place un ENS à esparron	2023	172€ (ABC) et 0€ l'ENS
Commune de Gresse-en-Vercors	Participer à l'Atlas communal de la biodiversité	2023	0 €
Association CERES	Mettre en œuvre des actions permettant la protection et régénération des socio-écosystèmes, des biodiversités sauvages et cultivées	2023	

Forêt			
Commune de Saint-Jean-D'Hérans	Planter en forêt communale des essences résistantes au changement climatique	2023	16 000 €
Commune de Saint-Andéol	Favoriser la vente de bois sur pied en lien avec l'ONF et mettre en relation les affouagistes et un bûcheron	2022 - 2023	800 €
CCT - service forêt	Poursuivre l'expérimentation sur la régénération de la forêt	2023	1 500 €
PNR	Mettre en place Sylv'actes et nouveau plan sylvicole de territoire	2021 - 2026	4 000 €

Urbanisme et aménagement			
--------------------------	--	--	--

Commune de Sinard	Revégétaliser un espace public	2023 - 2024	18 000 €HT + 25 000 €HT
Commune de Sinard	Désimperméabiliser et planter sur un espace public	2023 - 2024	38 000 €HT 3 280 €HT
Commune de Sinard	Désimperméabiliser la cours de l'école et planter	2022 - 2023	120 000 €HT
Commune de Gresse-en-Vercors	Désimperméabiliser des espaces publics et créer des chemins piétons/vélos entre le centre du village et la Boulangerie	2023 - 2025	350 000 €HT
Commune de Mens	Désimperméabiliser les espaces publics	2025 - 2026	A compléter en fin d'année
CCT - service aménagement	Augmenter la connaissance des élus sur les questions d'aménagement (ZAN, PLUi, Bimby...)	2023	1 000 €

Sensibilisation et éducation			
Commune de Sinard	Porter des actions de sensibilisation	2023	1 000 €HT
Commune de Gresse-en-Vercors	Proposer des actions de sensibilisation aux habitants et aux enfants de l'école sur la thématique de la forêt	2023 - ...	0 €
Commune de Gresse-en-Vercors	Intervenir dans les écoles (ex : pédagogie auprès des enfants sur la TE)	2023	300 € (adhésion pour l'Atlas de la biodiversité)
Commune de Prébois	Faire un bilan carbone de la commune	2023	0 €
CCT - service économie	Sensibiliser, informer et accompagner des professionnels sur la thématique environnementale	2023	4 500 €
Association Névé	Réaliser une sensibilisation d'enseignants du second cycle (CE2-CM) via des fresques du climat	2023	300 €
Association Névé	Proposer un concert et une conférence sur la science des carottes de glace	2023	600 €
Association Névé	Proposer des ateliers de discussion et de sensibilisation liée à la tournée du spectacle "point de bascule"	2023	300 €
Association Névé	Réaliser des animations et des conférences sur la glaciologie et le climat à Mens	2023	600 €
Association TTE	Proposer des animations sur "Le soleil pour cuisiner"	2023	6 000 €
CCT - service tourisme	Sensibiliser les touristes sur le respect de l'environnement	2023	0 €
Commune de Mens	Sensibiliser sur la qualité de l'air	Tous les ans	gratuit

Agriculture			
CCT - service agriculture	Diminuer au maximum l'impact des activités agricoles sur le changement climatique (CC) et l'eau et accompagner les agriculteurs dans l'adaptation au CC	2023	825 €
Chambre d'agriculture de l'Isère	Optimiser l'entretien des haies existantes, développer des linéaires, accompagner des projets agro-forestiers	2024	A compléter en fin d'année
Chambre d'agriculture de l'Isère	Etudier et valoriser des itinéraires techniques sylvopastoral	2023 - 2025	10 000 €
Association TTE	Proposer divers animations sur agriculture et l'alimentation avec le groupe "Trièves Terre nourricière" de TTE	2023	3 000 €

Organisation et outils			
CCT - service aménagement	Renforcer la mutualisation entre les communes	2023	RH temps de travail interne
CCT - service transition écologique	Lancer une recherche action pour prévenir les conflits d'usage face aux impacts du changement climatique	2024	RH temps de travail interne
CCT - service économie	Définir des critères de transition écologique dans les attributions de subvention aux acteurs économiques	2023	RH temps de travail interne
CCT - service vie sociale et culturelle	Introduire l'enjeu transition écologique dans les demandes de subvention des associations du territoire	2023	pas de budget nécessaire

CCT - service tourisme	Travailler le sentiment d'invasion par les touristes" (en lien avec les conflits d'usage entre autre)	2023	2000 € /journée
CCT - service tourisme	Sensibiliser les hébergeurs touristiques au dérèglement climatique	2023	cf. ci-dessus
Commune de Monestier-du-Percy	Investir ensemble sur du matériel et des moyens avec les communes voisines	2024 - 2026	A compléter en fin d'année

Axe 4 - Veiller à une transition écologique accessible à toutes et à tous

Gouvernance et citoyenneté

CCT - service transition écologique	Créer un comité locale de la transition écologique et renforcer l'ingénierie à destination des porteurs de projet	2023	50 000 €
Association TTE	Réaliser une enquête auprès des habitants sur la transition	2023	2 000 €

Mobilité

Commune de Château-Bernard	Créer un WhatsApp covoiturage de la commune en lien avec d'autres communes du secteur	2023	pas de budget nécessaire
Commune de Saint-Andéol	Mettre en relation les habitants et faciliter le covoiturage	2023	pas de budget nécessaire

Sensibilisation et formation

Commune de Château-Bernard	Porter des actions de sensibilisation sur la TE	2023	pas de budget particulier
Commune de Le Percy	Utiliser la culture comme levier de la transition écologique, notamment via le projet capital champêtre de la culture	2023	2 500 €HT
Association Névé	Proposer des animations autour de la thématique des sciences du climat et de la transition, afin de mobiliser le jeune public et leurs parents	2023 - ...	2 800 €
Association Névé	Faire une conférence à destination des parents d'élèves du collège de Mens	2023	150 €
Association TTE	Participer à la rédaction d'articles de la transition dans les nouvelles du Pays	2023	
Association TTE	Proposer l'évènement <i>Quelle foire !</i>	2023	15 750 €
PNR	Organiser un séminaire sur l'éclairage public et Réserve internationale de ciel étoilé	2023	1 000 €
CCT - service transition écologique	Mettre en place des actions de sensibilisation avec les partenaires en lien avec la stratégie	2023	4 000 €
CCT - service transition écologique	Soutenir financièrement des associations de la TE	2023	5 000 €
CCT - service culture	Mettre en œuvre le projet Capitale Champêtre de la Culture (CCC)	2023	

Habitat et urbanisme

Commune de Le Percy	Aménager trois habitats réversibles dans un éco-hameau (ex colo) avec un groupe de réflexion composé d'élus, d'habitants et du collectif d'habitats réversibles qui se réunit tous les 2 mois depuis décembre 2021.	2023 - 2026	Frais honoraires urbanistes 2023 : 4 000 €HT Frais à Prévoir révision du PLU dans 2 ou 3 ans : 35 000 €HT
CCT - service logement	Créer du logement intergénérationnel	2023	1 000 €
CCT - service transition écologique	Développer de l'auto-rénovation accompagnée (ARA) pour les logements individuels	2023 - 2024	15 300 €
Commune de Monestier-du-Percy	Modifier le PLU pour avoir de l'habitat réversible et groupé	2026	A compléter en fin d'année

Commune de Mens	Faire évoluer les règles d'urbanisme en faveur de la transition écologique et de l'habitat léger	2023 - 2025	60 000 € si révision
Commune de Mens	Lancer une étude d'aménagement opérationnel du Pré Colombon	2023 - 2026	A compléter en fin d'année
Commune de Mens	Mettre en place une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain (OPAH RU)	2023 - 2027	1,8 M€HT

Culture commune et entraide			
Commune de Mens	Créer un tiers lieu	2023 - 2026	A compléter en fin d'année

Actions sociales et transition écologique			
Association CERES	Promouvoir et concrétiser une expérimentation locale de Sécurité Sociale et Environnementale de l'Alimentation, en mesurer les impacts	2023	difficile à budgétiser

5.3. ANNEXE 3 : TABLEAU DE SYNTHÈSE DES PROPOSITIONS D' ACTIONS ISSUES DES 3 FORMATS DE TRAVAIL EN 2022

TABLEAU DE SYNTHÈSE DES PROPOSITIONS D' ACTIONS DES 3 FORMATS DE TRAVAIL EN 2022 POUR LA STRATÉGIE DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Code couleur

Actions en blanc = action proposée par les ateliers multi-acteurs et travaillée sous forme de fiche action

Actions en gris = action proposée par les ateliers multi-acteurs et non approfondie

Actions en jaune = action proposée par une commune

Actions en vert = action proposée par un service de la CCT

Terminologie

Nelle = nouvelle action proposée

Renf. = renforcement d'une action existante mais avec des moyens plus importants

Poursuite = poursuite de l'action de la même manière que jusqu'à présent

THEMATIQUE	INTITULE DE L'ACTION	PORTAGE	Nelle/renf
EXTINCTION ECLAIRAGE PUBLIC (EP)			
Sobriété	Poursuivre l'extinction de l'éclairage public	Commune	
Sobriété	Poursuivre l'extinction de l'éclairage public	Commune	Poursuite
Sobriété	Poursuivre l'extinction de l'éclairage public	Commune	Renf.
Sobriété	Poursuivre l'extinction de l'éclairage public	Commune	Poursuite
Sobriété	Expérimenter l'extinction de l'éclairage public	Commune	Nelle
Sobriété	Mettre en place l'extinction de l'éclairage public et contrôler	Commune	
Sobriété	Mettre en place l'extinction de l'éclairage public	Multi-acteurs	
RENOVATION ECLAIRAGE PUBLIC			
Sobriété	Rénover et optimiser le système d'éclairage public	Commune	Poursuite
Sobriété	Rénover l'éclairage public	Commune	Non
Sobriété	Rénover l'éclairage public	Commune	Non
Sobriété	Améliorer encore l'éclairage public (led, EP solaire...)	Commune	Renf.
Sobriété	Rénover l'éclairage public (en cours d'études)	Commune	Nelle
Sobriété	Poursuivre la rénovation de l'éclairage public	Commune	Poursuite
RENOVATION DES BATIMENTS			
Sobriété	Passer tous les logements communaux en Diagnostic de Performance Energie (DPE) au niveau A	Commune	
Sobriété	Rénover (isolation) l'entrée de la salle des fêtes	Commune	Poursuite
Sobriété	Isoler et rénover les bâtiments communaux	Commune	Nelle/Renf.
Sobriété	Rénover un bâtiment communal puis d'autres dans le temps	Commune	Poursuite
Sobriété	Isoler le logement communal	Commune	Nelle
Sobriété	Rénover le bâtiment communal, le garage communal, le foyer de fond, la crèche	Commune	Nelle
Sobriété	Poursuivre la rénovation de bâtiments publics	Commune	Renf.
Sobriété	Rénover les bâtiments de la commune et installer des programmeurs	Commune	Renf.
Sobriété	Rénover des bâtiments communaux	Commune	Poursuite
Sobriété	Poursuivre la rénovation de bâtiments publics	Commune	Poursuite
Sobriété	Rénover entièrement les bâtiments de la commune	Commune	Renf.
Sobriété	Rénover un logement communal	Commune	Poursuite
Sobriété	Aider les habitants à rénover leur habitat en empruntant la caméra thermique de la CCT et en formant un agent	Commune	Nelle
Sobriété	Aider financièrement les habitants à rénover leur logement	Commune	Nelle
Sobriété	Donner une aide du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) pour des passoires thermiques	Commune	Nelle
Sobriété	Rénover les bâtiments de la commune	Commune	Poursuite
Sobriété	Accompagner des auto-diagnostic énergétiques accompagnés	Multi-acteurs	
Sobriété	Diffuser une plaquette sur la rénovation au moment des demandes de permis de construire en mairie	Multi-acteurs	
Sobriété	Faire lever via les élus (sénateurs, députés) pour faire évoluer les politiques nationales de la rénovation (pas que de la comm)	Multi-acteurs	
Sobriété	Contrôler les rénovations faites et financées sur le territoire	Multi-acteurs	
Sobriété	Mettre en place un système de tiers-financement pour la rénovation	Multi-acteurs	
Sobriété	Mener une vraie étude technique sur qq types de maisons représentatives du Trièves pour décrire les travaux à réaliser et le coût	Multi-acteurs	
Sobriété	Mener une enquête auprès des pro pour savoir pourquoi il n'y a pas plus de rénovation/construction en bio-sourcés	Multi-acteurs	
Sobriété	Promouvoir la rénovation de l'isolation avec des matériaux bio-sourcés	Multi-acteurs	
Sobriété	Rénover les bâtiments de la CCT (dont les écoles) ou limiter le nombre de bâtiments	Service CCT	Poursuite
Sobriété	Aider à la rénovation des logements de bailleurs privés	Service CCT	Nelle
Sobriété	Développer l'auto-rénovation accompagnée (ARA) pour les logements individuels	Service CCT	Renf.
Sobriété	Développer l'auto-rénovation accompagnée (ARA) pour les logements communaux	Service CCT	Nelle
Sobriété	Réorienter la politique actuelle de rénovation pour certains publics (SPPEH => ARA)	Service CCT	Réorientation
Sobriété	Adapter des hébergements touristiques au Changement climatique (CC)	Service CCT	Nelle/Renf.
GESTES D'ECONOMIE D'ENERGIE			
Sobriété	Modifier l'éclairage interne des bâtiments par des led	Commune	
Sobriété	Avoir un parc matériel économe en énergie	Commune	
Sobriété	Reconduire la convention Conseil en Energie Partagée (CEP) avec le TE38	Commune	
Sobriété	Poursuivre la surveillance des températures et des consommations électriques	Commune	
Sobriété	Adopter une charte de sobriété énergétique dans les bureaux	Commune	Nelle
Sobriété	Faire le bilan carbone de la commune	Commune	Nelle
Sobriété/Sensibilisation	Promouvoir les bonnes pratiques numériques	Multi-acteurs	
Sobriété	Mettre en place des kits de cuisine à moindre coût et la promouvoir pour les événements	Multi-acteurs	
Sobriété	Remplacer les luminaires et les convecteurs fortement consommateurs (notamment dans les écoles)	Service CCT	Poursuite
Sobriété	Installer des systèmes de régulation dans les bâtiments de la CCT	Service CCT	Poursuite
Sobriété	Renforcer l'optimisation des pratiques du service déchet (ex : nombre de tournées, tri...) pour diminuer les trajets par exemple	Service CCT	Renf.
Sobriété	Renforcer la mutualisation entre les communes	Service CCT	Renf.
Sobriété	Mettre en place le conseil en énergie partagé (CEP) pour la CCT avec TE38	Service CCT	Nelle
Sobriété	Gérer les impressions dans les bibliothèques et les autoriser uniquement pour les professionnels	Service CCT	Nelle
Sobriété	Réfléchir à la limitation du papier (ou du numérique) dans la communication des services (proposition service culture et tourisme)	Service CCT	Nelle
Sobriété	Définir des critères de transition écologique dans les attributions de subvention aux entreprises	Service CCT	Nelle
TIERS-LIEU ET TELETRAVAIL			
Sobriété	Créer un tiers-lieu (lieu convivial d'échange intergénérationnels)	Commune	Nelle
Sobriété	Créer un tiers-lieu avec du télétravail pour limiter les déplacements	Commune	Nelle
Sobriété	Créer un espace de coworking/tiers lieu	Commune	Nelle
Sobriété	Développer le télétravail (avec un meilleur réseau)	Commune	Nelle
Sobriété	Organiser des espaces communs et des lieux d'échanges (Tiers-lieux, repair café)	Multi-acteurs	
ACTIONS DE SENSIBILISATION ET GOUVERNANCE			
Sensibilisation	Accompagner les associations vers des pratiques plus vertueuses en matière de TE	Commune	Nelle
Sensibilisation	Porter des actions de sensibilisations (gaspillage alimentaires et autres) : bulletin, site, fresques, ateliers, formation	Commune	Renf. / Nelle
Sensibilisation	Sensibiliser les élus et le personnel communal à la sobriété énergétique	Commune	Poursuite
Sensibilisation	Sensibiliser les habitants sur des traitements dans leur jardin, la permaculture	Commune	Nelle
Sensibilisation	Sensibiliser l'équipe aux diminutions de consommation (dont emails) et aux réglages de la température	Commune	Nelle
Sensibilisation	Informeur sur le climat-air-énergie dans les démarches d'urbanisme (ex: livret info)	Commune	Nelle
Sensibilisation	Sensibiliser pour lutter tous azimuts pour la qualité de l'air	Commune	Nelle
Sensibilisation	Passer au budget vert	Commune	Nelle
Sensibilisation	Mobiliser les personnes invisibles	Multi-acteurs	
Sensibilisation	Organiser un observatoire des pratiques et des acteurs en matière de changement climatique	Multi-acteurs	
Sensibilisation	Sensibiliser les plus jeunes à la TE	Multi-acteurs	
Sensibilisation	Mobiliser les acteurs économiques en vue de la TE	Multi-acteurs	
Sensibilisation	Mettre en place des facilitateurs de la TE	Multi-acteurs	
Sensibilisation	Informeur sur la transition écologique, sobriété heureuse et inventer des outils et des moyens d'expression pour présenter la TE	Multi-acteurs	
Sensibilisation	Sensibiliser sur la sobriété dans les déplacements	Multi-acteurs	
Sensibilisation	Mobiliser les habitants à rejoindre les associations existantes pour renforcer les réseaux locaux sur la TE	Multi-acteurs	
Gouvernance	Favoriser les échanges avec les élus	Multi-acteurs	
Gouvernance	Ouvrir les commissions de la CCT aux habitants	Multi-acteurs	
Gouvernance	Créer un comité consultatif citoyen autour de la transition écologique	Multi-acteurs	
Sensibilisation	Favoriser l'accès à l'information, notamment auprès des personnes en détresse sociale	Multi-acteurs	

Sensibilisation	Encourager la mutualisation (habitat, eau, chauffage, chambres froides des pro...)	Multi-acteurs	
Gouvernance	Mettre en place des outils locaux de gouvernance pour réguler les usages et éviter les conflits (ex: comité de site ENS)	Multi-acteurs	
Sensibilisation	Proposer des formations à la médiation, au changement climatique et à la gouvernance pour favoriser la montée en compétence des habitants	Multi-acteurs	
Sensibilisation	Faire connaître et capitaliser les initiatives et solidarités dans les petits villages	Multi-acteurs	
Gouvernance	Créer une cellule d'urgence et de veille de proximité	Multi-acteurs	
Sensibilisation	Accueillir les nouveaux arrivants avec le message d'une culture commune de la transition écologique	Multi-acteurs	
Sensibilisation	Monter des chantiers participatifs, des projets communs multi-acteurs pour faire culture commune	Multi-acteurs	
Sensibilisation	Poser un panneau pour voir la consommation énergétique et d'eau du bâtiment pour sensibiliser	Service CCT	Nelle
Sensibilisation	Créer un règlement d'utilisation d'un bâtiment pour être économe	Service CCT	Nelle
Sensibilisation	Définir un protocole "agent économe" à respecter par tous les services (dont l'utilisation du numérique)	Service CCT	Nelle
Sensibilisation	Sensibiliser et communiquer sur des changements de pratiques plus environnementales (ex : ne pas tout déneiger, fauches raisonnées, moutons...)	Service CCT	Nelle
Gouvernance	Créer un "comité local de la transition écologique"	Service CCT	Nelle
Sensibilisation	Lancer une recherche action pour prévenir les conflits d'usage face aux impacts du changement climatique	Service CCT	Nelle
Sensibilisation	Travailler sur le sentiment d'invasion par les touristes (en lien avec les conflits d'usage entre autre)	Service CCT	Nelle
Sensibilisation	Poursuivre des actions de sensibilisation à la TE	Service CCT	Poursuite/Ref.
Sensibilisation	Développer et faire vivre l'observatoire du changement climatique	Service CCT	Ref.
Sensibilisation	Poursuivre les thématiques de travail de l'action culturelle et scolaire sur la TE	Service CCT	Poursuite
Sensibilisation	Sensibiliser les professionnels à la transition écologique	Service CCT	Ref.
Sensibilisation	Sensibiliser les prestataires touristiques au dérèglement climatique	Service CCT	Nelle
Sensibilisation	Sensibiliser les touristes sur le respect de l'environnement	Service CCT	Ref.
Sensibilisation	Mise en œuvre du projet Capitale Champêtre de la culture	Service CCT	Nelle
Culture/sensibilisation	Actions culturelles et projets inter-services sur la transition écologique	Service CCT	Ref.
Sensibilisation	Intégrer plus les jeunes dans les actions autour du pastoralisme	Service CCT	Nelle
Sensibilisation/intergénérationnel	Faire des projets avec l'Age d'Or sur la thématique de la transition écologique	Service CCT	Nelle
Sensibilisation	Formation et sensibilisation des associations et de la CCT sur les enjeux environnementaux	Service CCT	Ref.
PRODUCTION D'ENERGIES RENOUVELABLES			
Production Energie	Installer une toiture photovoltaïque sur le hangar municipal	Commune	Nelle
Production Energie	Installer des panneaux solaires et créer un parc photovoltaïque	Commune	Nelle
Production Energie	Produire des énergies renouvelables : ombrières PV	Commune	Nelle
Production Energie	Etudier un projet de panneaux photovoltaïques avec les centrales villageoises	Commune	Nelle
Production Energie	Installer des panneaux PV sur le toit de la maison pour tous	Commune	Nelle
Production Energie	Installer une production d'énergies renouvelables locales pour de l'autoconsommation	Commune	Nelle
Production Energie	Installer du photovoltaïque sur un bâtiment communal	Commune	Nelle
Production Energie	Installer des panneaux PV si pertinence (auto-conso, CVT)	Commune	Nelle
Production Energie	Equiper un bâtiment communal de PV	Commune	Nelle
Production Energie	Etudier l'installation d'un chauffe-eau solaire pour un logement communal	Commune	Nelle
Production Energie	Changer le système de chauffage aux combustibles fossiles par des ENR	Commune	Nelle
Production Energie	Produire des énergies renouvelables : éolien	Commune	Nelle
Production Energie	Remplacer une chaudière	Commune	Ref.
Production Energie	Créer un réseau de chaleur alimenté par une chaudière à bois déchiqueté	Commune	Nelle
Production Energie	Investir dans des moyens de production d'ENR (solaire, éolien)	Commune	Nelle
Production Energie	Mettre en place une chaudière à granulés pour la mairie/l'école	Commune	Poursuite
Production Energie/Sensibilisation	Promouvoir les chauffes-eaux solaires	Multi-acteurs	
Production Energie/Sensibilisation	Promouvoir les auto-kits photovoltaïques des centrales villageoises	Multi-acteurs	
Production Energie	Développer la production des énergies renouvelables locales notamment pour la mobilité	Multi-acteurs	
Production Energie	Evaluer la possibilité de turbiner l'eau potable lors de rénovation de conduites	Multi-acteurs	
Production Energie	Prévoir l'adaptabilité des structures hydrauliques pour un débit changeant face au changement climatique	Multi-acteurs	
Production Energie	Remplacer le système de chauffage de l'Ehpad de Monestier-de-Clermont par une chaudière à bois plaquettes	Service CCT	Nelle
Production Energie	Remplacer le système de chauffage de Mixages (Mens) par une chaudière à bois granulés	Service CCT	Nelle
Production Energie	Installer un système photovoltaïque sur les déchèteries de Mens et de Monestier-de-Clermont	Service CCT	Nelle
Production Energie	Créer un fonds en lien avec les CVT pour aider les particuliers modètes à acheter des auto-kits PV des CVT	Service CCT	Nelle
Production Energie/Sensibilisation	Promouvoir les auto-kits PV dans les logements communaux	Service CCT	Nelle
Production Energie	Expérimenter la méthanisation à la ferme pour produire du bio-gnv	Service CCT	Nelle
Production Energie/Sensibilisation	Promouvoir le solaire thermique	Service CCT	Nelle
RISQUES NATURELS			
Risques	Créer une réserve d'eau pour la protection contre les incendies	Commune	Nelle
Risques	Créer une réserve d'eau pour la protection contre les incendies	Commune	Nelle
Risques	Limiter l'imperméabilisation des espaces publics pour limiter les inondations	Commune	Nelle
Risques/Sensibilisation	Se nourrir d'autres expériences pour les pratiques face aux risques incendies	Multi-acteurs	
Risques	Anticiper le risque d'incendie de végétation en Trièves pour mieux le gérer	Service CCT	Nelle
EAU/RESSOURCES EN EAU			
Eau	Rénover le réseau d'eau potable pour améliorer les rendements	Commune	Poursuite
Eau	Rénover le réseau d'eau potable	Commune	Poursuite
Eau	Rénover les réseaux d'eau et protéger les captages	Commune	Ref.
Eau	Rénover des conduites d'eau et d'une section d'un captage	Commune	Poursuite
Eau	Protéger les ressources en eau et les sources naturelles	Commune	Nelle
Eau	Mettre en œuvre le schéma directeur de l'eau	Commune	Nelle
Eau	Suivre les consommations d'eau et les débits des sources	Commune	Nelle
Eau	Equiper une sources non surveillées pour le remplissage de citernes pour les animaux	Commune	Nelle
Eau	Acheter de manière groupée des récupérateurs d'eau pour la commune et les habitants	Commune	Nelle
Eau	Créer des réserves d'eau (étude pour un bassin de stockage en sortie de STEP pour arrosage)	Commune	Nelle
Eau	Récupérer l'eau pour l'arrosage après traitement dans la STEP	Commune	Nelle
Eau	Mise en place d'un système de récupération de l'eau pour le jardin partagé	Commune	Nelle
Eau	Acheter des récupérateurs d'eau de pluie	Commune	Nelle
Eau	Acheter de manière groupée des récupérateurs d'eau pour la commune et les habitants	Commune	Nelle
Eau/Sensibilisation	Sensibiliser sur la question de l'eau (film, articles...)	Commune	Nelle
Eau	Dimensionner et structurer le service des eaux pour 2025	Service CCT	Poursuite
Eau	Faire l'état des lieux du patrimoine des communes (études de rendement, diagnostic des ouvrages...)	Service CCT	Poursuite
Eau	Mettre à jour l'ensemble des plans des réseaux d'eau potable	Service CCT	Poursuite
Eau	Faire un état des lieux de la ressource en eau potable (en termes de qualité et quantité)	Service CCT	Poursuite
Eau	Réaliser des investissements prioritaires de renouvellement de conduites	Service CCT	Poursuite
Eau	Mettre en place des outils de suivi des réseaux d'eau potable (compteur de sectorisation, télégestion...)	Service CCT	Poursuite
Eau	Réhabiliter les ouvrages les plus dégradés (captages, réservoirs...)	Service CCT	Poursuite
Eau	Localiser les secteurs où l'eau ne respecte pas les références de qualité et prendre des mesures	Service CCT	Poursuite
ASSAINISSEMENT			
Assainissement	Mettre en œuvre un séparatif pour la collecte de la STEP	Commune	Nelle
Assainissement	Poursuivre la rénovation de l'assainissement collectif	Commune	Poursuite
Assainissement	Rénover les réseaux d'assainissement suite au schéma directeur	Commune	Ref.
Assainissement/Sensibilisation	Sensibiliser les élus à la mise à jour des Schémas Direction d'Assainissement	Service CCT	Nelle
Assainissement	Renforcer les contrôles périodiques spanc	Service CCT	Ref.
BIODIVERSITE/FORET			
Biodiversité	Créer des espaces de biodiversité (ex: jardins partagés, ...)	Commune	Nelle
Forêt	Replanter sur la parcelle forestière de "chablis"	Commune	Nelle
Forêt	Planter des essences en forêt communal résistant au changement climatique	Commune	Nelle
Forêt/Sensibilisation	Appuyer les expériences d'adaptation et de régénération de la forêt	Commune	Nelle
Biodiversité	Intégrer la réserve internationale de ciel étoilé (RICE) portée par le PNR du Vercors	Commune	Nelle
Biodiversité	Intégrer la réserve internationale de ciel étoilé (RICE) portée par le PNR du Vercors	Commune	Nelle
Biodiversité/Forêt	Reintroduire des espèces vulnérables	Commune	Nelle
Biodiversité/Forêt	Mettre en œuvre le dossier biodiversité	Commune	Nelle
Forêt	Remettre en place l'affouage accessible pour tout le monde	Multi-acteurs	
Biodiversité/Forêt	Favoriser l'achat de forêt par les communes	Multi-acteurs	
Biodiversité/Forêt	Débatte des pratiques du sylvo-pastoralisme et d'agroforesterie	Multi-acteurs	
Forêt	Poursuivre l'expérimentation sur la régénération de la forêt	Service CCT	Ref.
Forêt/Sensibilisation	Favoriser l'utilisation du bois énergie local (bois bûches, plaquettes)	Service CCT	Ref.
Forêt/Sensibilisation	Appuyer les communes et les habitants à poursuivre l'utilisation du bois local dans la construction et ses équipements	Service CCT	Ref.
Forêt	Reinvestir la forêt privée	Service CCT	Nelle

Forêt/Sensibilisation	Sensibiliser les enfants, les élus et les habitants à la thématique du bois énergie/forêt	Service CCT	Poursuite
ACHATS-ALIMENTATION-AGRICULTURE/DECHETS/ENTRAIDE/ECONOMIE			
Alimentation/Sensibilisation	Promouvoir l'autonomie alimentaire (plantation d'arbres fruitiers et autres plantes comestibles)	Commune	Nelle
Jardin	Mettre à disposition un jardin communautaire	Commune	Nelle
Achats/Sensibilisation	Créer une charte d'achats éco-responsable	Commune	Nelle
Déchets/Sensibilisation	Créer une charte de bonne gestion des déchets	Commune	Nelle
Déchets/Sensibilisation	Communiquer régulièrement sur le tri et lutter contre les décharges sauvages	Commune	Nelle
Achats & Déchets & Partage	Mettre en place une armoire de dons	Commune	Nelle
Achats & Déchets & Partage	Mettre en relation les habitants pour le partage d'outils et de compétences, ressources naturelles	Commune	Nelle
Alimentation	Soutenir les commerces & services de proximité et avoir recours à l'artisanat local	Commune	Poursuite
Alimentation	Mettre en œuvre des actions pour une meilleure qualité alimentaire	Commune	Nelle
Alimentation	Installer des casiers de produits locaux et de saison des producteurs locaux	Commune	Nelle
Jardin	Développer des jardins ruraux	Multi-acteurs	
Agriculture	Développer l'agroforesterie avec les éleveurs dans un premier temps	Multi-acteurs	
Biodiversité/Forêt/Agri/Sensibilisation	Favoriser les haies (former les agri, planter avec les enfants...)	Multi-acteurs	
Biodiversité/Forêt/Agri	Se réapproprier l'idée qu'on a des biens communs qu'on doit gérer ensemble (eau, terre, biodiversité)	Multi-acteurs	
Alimentation/Sensibilisation	Changer l'assiette pour tous pour répondre au besoin de relocaliser la production	Service CCT	Renf.
Agriculture	Développer une agriculture diversifiée, plus localisée et créatrice d'emplois	Service CCT	Nelle
Aménagement/Agriculture	Mobiliser le foncier local pour qu'il réponde au besoin de production locale et durable	Service CCT	Renf.
Agriculture	Diminuer au maximum l'impact des activités agricoles sur le changement climatique et l'eau et accompagner les agriculteurs dans l'adaptation au changement climatique	Service CCT	Nelle
Agriculture	Retourner sur du commun	Service CCT	Nelle
Agriculture/Sensibilisation	Redonner une place à l'arbre et la haie dans l'agriculture face aux défis climatiques	Service CCT	Nelle
Déchets	Poursuivre le tri en déchèterie	Service CCT	Poursuite
Déchets	Gérer les bio-déchets des habitants et des professionnels	Service CCT	Poursuite
Déchets	Assurer la gestion des déchets verts	Service CCT	Renf.
Déchets	Gérer les déchets agricoles (ex : bâches plastiques, pneus)	Service CCT	Poursuite
Déchets	Arrêter la couverture systématique des nouveaux livres en médiathèque	Service CCT	Poursuite
Déchets/Sensibilisation	Aider les hébergeurs touristiques et restaurateurs à être plus sobres en déchets plastiques	Service CCT	Nelle
Déchets/Sensibilisation	Réduire le gaspillage alimentaire dans les écoles	Service CCT	Renf.
Achats	Poursuivre le travail sur les circuits courts	Service CCT	Nelle
Achats & Déchets & Partage	Soutenir l'expérimentation Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée (TZCLD)	Service CCT	Poursuite
Achats	Porter des actions de développement économique exemplaire en matière de transition écologique (ex: Maison de Pays)	Service CCT	Poursuite
MOBILITE			
Mobilité	Poursuivre du prêt de 4 vélos à assistance électrique (VAE)	Commune	Poursuite
Mobilité	Poursuivre la navette pour le marché de Mens	Commune	Poursuite
Mobilité	Changer un véhicule par un véhicule électrique	Commune	Nelle
Mobilité	Convertir le parc automobile communal à l'électrique et avoir une borne pour l'auto-consommation	Commune	Nelle
Mobilité	Créer le whatsapp covoiturage de la commune	Commune	Nelle
Mobilité	Communiquer sur les possibilités de mobilité (bus scolaire, navette samedi)	Commune	Nelle
Mobilité	Encourager l'auto-partage entre particuliers	Commune	Nelle
Mobilité	Soutenir la ligne de train Grenoble/Gap	Commune	Nelle
Mobilité	Promouvoir et soutenir la ligne de train Grenoble/Gap	Commune	Poursuite
Mobilité	Investir dans un VAE pour les usages internes des élus et des agents de la commune	Commune	Nelle
Mobilité	Permettre la mobilité des habitants en améliorant les connexions entre moyens de transport	Commune	Nelle
Mobilité/Sensibilisation	Promouvoir les mobilités actives et partagées en lien avec la CCT, la Métro et la Région	Commune	Nelle
Mobilité	Mettre en place un affichage pour le covoiturage	Commune	Nelle
Mobilité	Construire des voies dédiées à la mobilité douce, des abris et des range-vélos	Commune	Poursuite
Mobilité/Sensibilisation	Renforcer des pratiques d'autopartage et de covoiturage	Commune	Poursuite
Mobilité	Renouveler son parc automobile par des moteurs électriques	Commune	Nelle
Mobilité	Aquérir des moyens de transport non polluants (véhicule municipal)	Commune	Nelle
Mobilité	Développer la mobilité	Commune	Nelle
Mobilité	Gérer un parc de VAE à l'échelle de la CCT	Multi-acteurs	
Mobilité	Créer des places de vélos en gare pour favoriser la multi-modalité	Multi-acteurs	
Mobilité/Sensibilisation	Promouvoir des plateformes de covoiturage sans commission	Multi-acteurs	
Mobilité	Développer l'auto-stop organisé	Multi-acteurs	
Mobilité	Développer l'autopartage de voitures électriques et/ou thermiques	Multi-acteurs	
Mobilité	Améliorer l'information sur l'offre de mobilité dont la réouverture de la ligne de train	Multi-acteurs	
Mobilité	Développer des arrêts de stop et de covoiturage	Multi-acteurs	
Mobilité	Prendre la compétence mobilité pour faire des actions de mobilité douce et partagée	Multi-acteurs	
Mobilité/Sensibilisation	Favoriser les modes actifs, en particulier le vélo	Multi-acteurs	
Mobilité	Développer le rabattement aux gares via des navettes de transport en commun	Multi-acteurs	
Mobilité	Supprimer/réorganiser les lignes de transport en commune en doublon (bus/train)	Multi-acteurs	
Mobilité	Travailler sur des voies dédiées à tel ou tel moyen de transport, en particulier pour le vélo	Multi-acteurs	
Mobilité	Mutualiser les flottes des véhicules de entreprises et des institutions du territoire (autopartage)	Multi-acteurs	
Mobilité/Achats	Développer les commerces de proximité, y compris en centre-bourg	Multi-acteurs	
Mobilité	Mieux organiser les horaires de travail sur les horaires des lignes de transport	Multi-acteurs	
Mobilité	Réfléchir à une organisation des déplacements des services de proximité en fonction des distances	Multi-acteurs	
Mobilité	Créer un billet de transport à tarif unique	Multi-acteurs	
Mobilité	Créer des services de location aux gares (vélos, voitures)	Multi-acteurs	
Mobilité	Développer le petit fret ferroviaire	Multi-acteurs	
Mobilité	Travailler avec la Région pour les délégations de compétence pour avoir des actions de mobilité	Service CCT	Poursuite
Mobilité	Poursuivre le renouvellement de la flotte de véhicule de service de la CCT	Service CCT	Poursuite
Mobilité	Autoriser l'auto-stop dans les véhicules de service de la CCT	Service CCT	Nelle
Mobilité	Définir un service pour la flotte de VAE de la CCT	Service CCT	Poursuite/Renf.
Mobilité	Mettre des véhicules de service de la CCT en autopartage et avoir des cartes professionnelles pour l'utilisation de Citiz par les agents	Service CCT	Nelle
Mobilité	Mettre en place un dispositif d'auto-stop organisé sur le territoire du type rézo pouce	Service CCT	Nelle
Mobilité	Amplifier le travail sur la mobilité notamment pour les touristes	Service CCT	Nelle
AMENAGEMENT/HABITAT			
Aménagement	Créer une voie de contournement pour désengorger le centre bourg	Commune	Nelle
Aménagement	Aménager un quartier avec un habitat performant et avec des matériaux bio-sourcés et plus locaux	Commune	Nelle
Aménagement	Construire des éco-logements sociaux intergénérationnels	Commune	Nelle
Aménagement	Créer et entretenir des chemins vélos/piétons	Commune	Nelle
Aménagement	Désimpermeabiliser l'espace public et végétaliser des parkings	Commune	Nelle
Aménagement	Modifier le PLU pour avoir de l'habitat réversible et groupé	Commune	Nelle
Aménagement	Lancer une OPAH-RU	Commune	Nelle
Sobriété	Mettre en place une OPAH à l'échelle du territoire	Multi-acteurs	
Aménagement	Mieux intégrer les mobilités dans les politiques d'aménagement et de développement (SCOT)	Multi-acteurs	
Habitat	Faire un Programme Local de l'Habitat (PLH)	Service CCT	Nelle
Habitat	Développer des outils du type OPAH	Service CCT	Nelle
Habitat/Sensibilisation	Sensibiliser et échanger sur l'habitat groupé	Service CCT	Nelle
Habitat	Créer du logement intergénérationnel	Service CCT	Poursuite
Aménagement/Sensibilisation	Augmenter la connaissance des élus sur des questions d'aménagement (ZAN, PLUI, bimby...)	Service CCT	Renf.